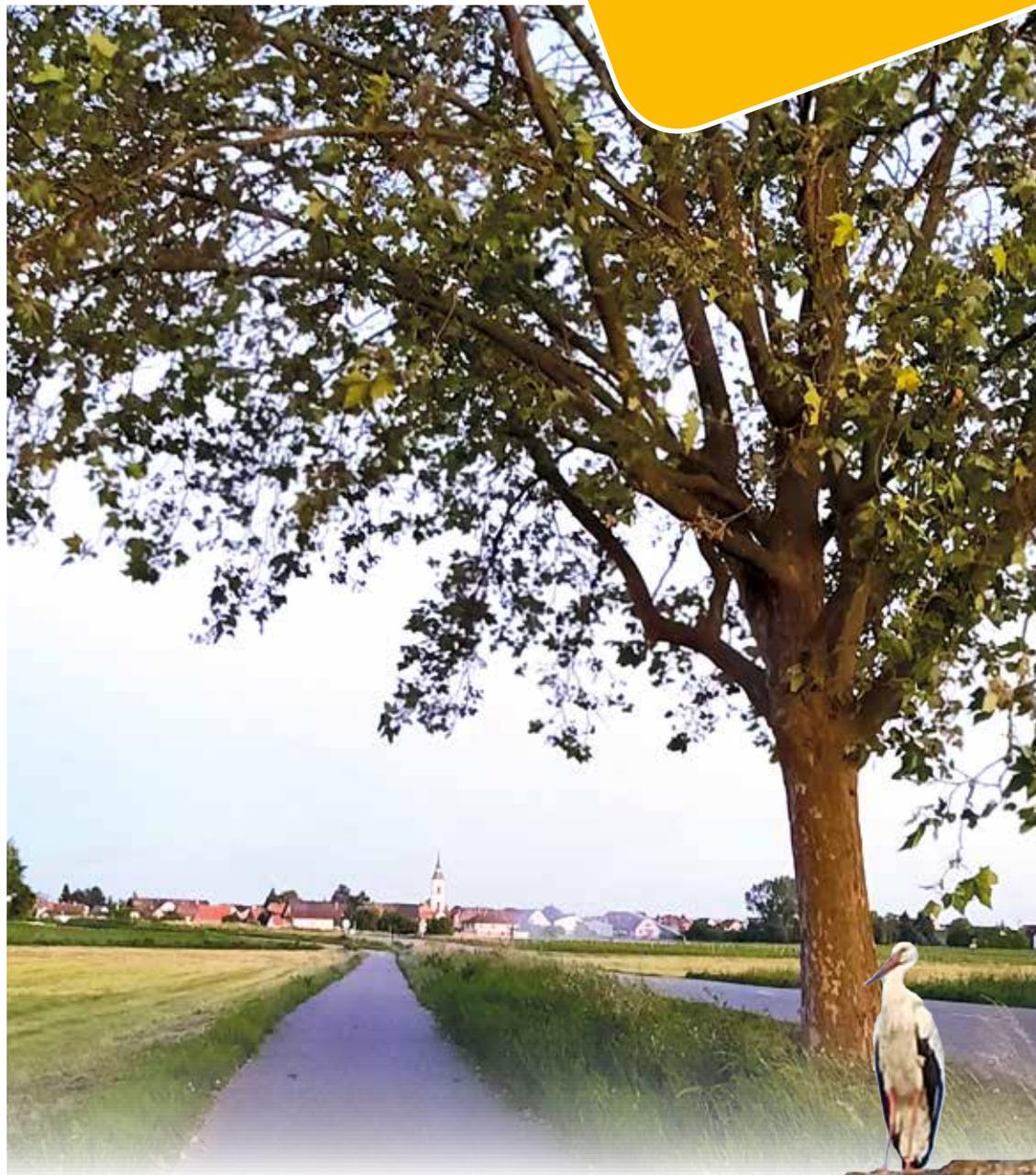




KRAUTERGERSHEIM

**bulletin
municipal**



www.krautergersheim.com

**E D I T I O N
N° 35 - JANVIER 2022**

www.capitale-de-la-choucroute.fr



Vie communale

Editorial - Le mot du Maire.....	3
Etat Civil 2021 / Nouveaux arrivants.....	4
Grands anniversaires 2021.....	5
Informations utiles.....	6-7
Budget 2021.....	8-9
Travaux et investissements.....	10-12
Demandes d'urbanisme.....	13
Performances.....	14
Projets intercommunaux.....	15
Chronique.....	16-17
Fleurissement et environnement.....	18-19
Maisons fleuries.....	20
Bibliothèque.....	21
Démarches administratives.....	57
Calendrier des fêtes 2022.....	58

Vie scolaire

AJPO.....	22
Micro-crèche.....	23
Périscolaire.....	23
École élémentaire.....	24-25
École maternelle.....	26-28

Vie paroissiale

Première Communion / Profession de foi.....	29
Mot du Père Pachod.....	30
Le conseil de fabrique.....	31-32

Vie associative

Liste des associations.....	33
APEK.....	34
Chorale Sainte Cécile.....	35
Association Nature Ried.....	36-37
Donneurs de sang.....	38
Anciens combattants.....	39
KBAD.....	40-41
Harmonie Vogesia.....	42-43
École de musique « Lamikale ».....	44-45
Kraut' Danse.....	46
Tennis Club de Krautergersheim.....	47
Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	48-49
Section Locale des Sapeurs-Pompiers.....	50-51
Football Club.....	52-53
Animations Loisirs Chouvillois.....	54-55
Gym Tonus.....	56
Club Loisirs Détente.....	56
Les marcheurs de Krautergersheim.....	56

LE MOT DU MAIRE



Chers habitants de Krautergersheim,

Les fêtes de fin d'année sont venues nous apporter joie et réconfort en cette période troublée et nous ont menés à la nouvelle année.

Après deux années rythmées par la pandémie, deux années lors desquelles nous avons jonglé entre peur et espoir, entre restrictions et libertés, je voudrais croire qu'en 2022, nous sortirons de cette crise majeure, mais je ne peux que le souhaiter.

Après une courte fermeture du centre de vaccination d'Obernai, de nouvelles possibilités de vaccination sont proposées à la salle des fêtes depuis le 3 décembre. Je voudrais sincèrement remercier les nombreux bénévoles de notre village qui se sont engagés aux côtés des professionnels.

Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, de nombreux rendez-vous annuels n'ont pu se tenir en 2021. En effet, les différentes manifestations associatives, ainsi que notre traditionnelle fête de la Choucroute, n'ont pas pu avoir lieu. La fête de Noël de nos aînés a dû être annulée. Aussi, un bon-cadeau utilisable chez nos commerçants leur a été distribué par les membres du CCAS. Nos aînés en maison de retraite n'ont pas été oubliés ; un panier garni leur a été déposé. Des bricolages réalisés par les enfants de l'école et des bredele offerts par le Crédit Mutuel sont venus compléter ces présents. J'espère que ces moments de convivialité pourront à nouveau faire partie de notre quotidien tout au long de la nouvelle année et qu'ils nous permettront de nous retrouver en toute sérénité.

Même si ce contexte singulier a suspendu un bon nombre d'activités, localement, nous avons tout de même pu voir le chantier de la maison de la santé et de la maison des associations se poursuivre, donnant forme à ce projet d'ampleur. Dix-sept professionnels de la santé pourront s'installer dans cette nouvelle structure pour l'été.

Les enrobés de la route d'Obernai ont également été repris et différents aménagements ont apporté une touche finale à la Traversée de la Commune.

Les ordinateurs utilisés par les élèves de l'école étant devenus obsolètes, de nouveaux ordinateurs ont été mis à leur disposition depuis quelques mois. Il est également à souligner la brillante participation de l'école au défi vélo, avec le meilleur taux de participation de l'intercommunalité.

Des travaux de rénovation de la salle du bâtiment polyvalent situé au 15 Grand'Rue viennent de se terminer. Ils laisseront place, dans les semaines à venir, à un tout nouvel espace de travail partagé (coworking).

Très prochainement, vous verrez également débiter les travaux de réfection de la rue des Courlis et de la rue du Château, nécessaires après la création du lotissement. De plus, la voirie définitive du lotissement Osterlamm sera réalisée.

Les travaux de déploiement de la fibre étant achevés, l'ouverture commerciale pour s'abonner à la fibre est prévue fin du 1er trimestre. Après avoir effectué le choix d'un fournisseur, vous pourrez surfer sur le net à la vitesse de la lumière.

La réflexion autour de nouveaux projets est continuellement au cœur de nos préoccupations, toujours dans la perspective de conserver le dynamisme propre à Krautergersheim. L'équipe des adjoints au Maire a d'ailleurs récemment été renforcée ; bienvenue à Caroline Marchal.

Je tiens aussi à saluer la nouvelle centenaire de Krautergersheim. Après avoir eu la possibilité d'honorer une première centenaire l'année dernière (Mme Krakowitsch), j'ai pu rendre visite il y a quelques semaines à Mme Wagenrutz Cécile.

Continuez à prendre soin de vous, pensez aux gestes barrières et, surtout, ne cédez pas au pessimisme ambiant.

Au nom du personnel communal, de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite le meilleur pour l'année 2022 et plus que jamais, une bonne santé.

Chaleureusement,
René HOELT

ÉTAT CIVIL 2021

Naissances :

- 03.02** Lyse DINTRICH, fille de Cyrille DINTRICH et de Raphaëlle FISCHER,
- 21.03** Gaspard MOREL, fils de Nicolas MOREL et Floriane EPP,
- 05.04** Adélie HOFFMANN, fille de Alain HOFFMANN et Joanna WOELFLI,
- 24.04** Malone DOSSMANN, fils de Bryan DOSSMANN et Gaëlle EBY,
- 14.05** Romy BRONNER, fille de Sébastien BRONNER et Marie WAGENTRUTZ,
- 26.07** Rose LAEULI, fille de Vincent LAEULI et Laetitia THURNER,
- 19.08** Ambre FAVARD, fille de Mikael FAVARD et Vanessa MAZAUD,
- 02.09** Céleste DUCREY, fille de Julien DUCREY et Tiffanie RIEBEL,
- 03.09** Charlie HEITZLER, fille de Simon HEITZLER et Aurélie DENNEFELD,
- 10.09** Sofia FERHANE, fille d'Abdel-Hafid FERHANE et Maïté MERCIER,
- 23.10** Sophia LOYEZ, fille de Christopher LOYEZ et Jessica HUMBERT,
- 27.10** Umay OZBAS, fille d'Alpay OZBAS et Ilkbal DOGAN,
- 17.11** Ambre BRUNEAU, fille de Fabien BRUNEAU et de Nathalie FREYBURGER
- 09.12** Maxime LINOL, fils de Yoann LINOL et de Lucie MONCLA
- 23.12** Baptiste GEORGE, fils de Nicolas GEORGE et de Marjolaine BUCHI

Décès :

- 28.01** Jean Paul KIEB (76 ans)
- 04.02** René LITY (76 ans)
- 05.02** Marie-Thérèse KUNTZMANN née GATRIO (88 ans)
- 27.02** Robert STOEFFLER (74 ans)
- 03.03** Joséphine ADES née BLANCHÉ (93 ans)
- 12.04** Marie-Thérèse WAGNER née WEBER (98 ans)
- 03.06** Germaine FRITSCH née GOEPP (90 ans)
- 11.06** André KUNTZMANN (79 ans)
- 18.06** Marthe STEPHAN née BURCKEL (89 ans)
- 03.07** Robert GRINNER (74 ans)
- 04.07** Monique HABERSTROH née FREUDENREICH (77 ans)
- 08.07** André HABERSTROH (83 ans)
- 08.07** René CLAUSS (86 ans)
- 30.07** Marie-Madeleine GOEPP (71 ans)
- 02.08** Marie-Madeleine BINDER née BURCKEL (82 ans)
- 20.08** Andrée VETTER née LUCK (92 ans)
- 17.09** Madeleine TEXIER (86 ans)
- 25.09** Marlise WAGENTRUTZ née EHRHART (72 ans)
- 16.10** André WEBER (83 ans)
- 26.11** Victor WURTZ (90 ans)

Mariages :

- 24.07** Patrick LEWANDOWSKI et Maryline WALTER,
- 28.08** Jean Luc HENCK et Aurélie TAROT,
- 25.09** Emmanuel HUCK et Deborah ANDRES (à Dambach-la-Ville)

NOUVEAUX ARRIVANTS

- M. COZIC Nicolas et Mme RUMELHART Lisa
- M. et Mme FAVARD Mikael
- M. FRANCOIS Patrice et Mme WASSONG Joséphine
- M. et Mme PETITJEAN André
- M. et Mme RAULET Vincent
- Mme RIEFFEL Mylène
- M. ROCHARD Stéphane et Mme LEHMANN Céline
- M. et Mme ROSE François
- M. SCHNEIDER Damien et Mme PESTANA Mélanie
- M. SCHWING Antoine et Mme FUCHS Florine
- M. STOLL Aurélien et Mme GRUNER Laureen
- M. WEILAND Anthony et Mme HELLIO Jessica

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2021

Noces d'or fin 2020/2021

- M. GUTHMULLER Marcel et Mme HOLVECK Marguerite se sont mariés le 31 décembre 1970
- M. CORSO Jean-Pierre et Mme LUTZ Monique se sont mariés le 26 mars 1971
- M. WEBER Michel et Mme WAGNER Germaine se sont mariés le 23 avril 1971
- M. SCHRADER Mario et Mme CORROYER Laure se sont mariés le 9 juillet 1971
- M. ADES Jean-Claude et Mme EHRHARD Marlyse se sont mariés le 23 juillet 1971
- M. PASSIGNAT Gérard et Mme MERILLOU Brigitte se sont mariés le 31 juillet 1971

• M. PFLEGER Jean Alphonse et Mme FOESSEL Nicole se sont mariés le 27 août 1971

• M. LEMBRE Bernard et Mme JACOB Chantal se sont mariés le 13 novembre 1971

• M. SCHWOOB Georges et Mme WEBER Marianne se sont mariés le 25 novembre 1971 (photo 1)

Noces de diamant 2021

• M. KUNTZMANN Lucien et Mme WAGNER Lucienne se sont mariés le 27 juin 1961 (photo 2)

• M. ESCHBACH René et Mme WALTER Huguette se sont mariés le 21 juillet 1961

Anniversaires 2021

• Mme WURTZ Yvonne née THOMAS 90 ans, née le 15 mai 1931

• M. WURTZ Victor 90 ans, né le 15 juin 1931

• Mme HELFER Jeanne née STOEFFLER 90 ans, née le 15 octobre 1931

• Mme WAGENTRUTZ Cécile 100 ans, née le 28 octobre 1921 (photo 3)



INFORMATIONS UTILES

Ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi	13h30 à 16h30
Mardi	13h30 à 16h30
Mercredi	9h00 à 11h00
Jeudi	13h30 à 16h30
Vendredi	13h30 à 16h30
Samedi	9h00 à 11h00

Permanence du maire et des adjoints

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

Permanence de la bibliothèque de Krautergersheim

Mercredi et samedi de 14h00 à 16h00

Déchèteries intercommunales, sites de Krautergersheim et Obernai

Déchèterie de Krautergersheim

Lundi	FERMÉE
Mardi	9h à 13h
Mercredi	9h à 13h
Jeudi	8h à 12h
Vendredi	13h à 18h
Samedi	9h à 17h

Uniquement pour les particuliers

Déchèterie d'Obernai

Lundi	FERMÉE
Mardi	13h à 17h
Mercredi	13h à 18h
Jeudi	13h à 18h
Vendredi	9h à 13h
Samedi	9h à 17h

Uniquement pour les particuliers

Attention ! Celles-ci sont sélectives, veuillez trier d'avance vos objets à jeter. Les films plastiques sont à ficeler. Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets sur le territoire de la commune. Toute décharge sauvage est prohibée, les contrevenants seront verbalisés.

Numéros d'Urgence

- En cas de rupture de conduite d'eau :**
La mairie ou Suez Environnement (Lyonnaise des Eaux) 09.77.401.124 (24h/24 - 7 jours sur 7)
- En cas de fuite de gaz :**
N° d'urgence – 03.88.08.43.42
- Pour les problèmes d'assainissement :**
Véolia Eau - 09.69.323.554 (24h/24 - 7 jours sur 7)
- Pour les problèmes de fourniture électrique :**
UME - 03.88.59.86.20

Sous Préfecture Sélestat-Erstein

Tél. 03 88 58 83 58
4 allée de la Première Armée
67600 SELESTAT

Accueil uniquement sur rendez-vous
Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou courriel à l'adresse suivante :
sp-pointnumerique-selestat@bas-rhin.gouv.fr

- Pour la délivrance des permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules, vous pouvez consulter le site Internet de l'ANTS - ants.gouv.fr
- Pour le dépôt des demandes de titres de séjour, et leur renouvellement ainsi que pour les DCEM, TIR, titre de voyage : les usagers devront prendre RDV sur le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin et se rendre à Strasbourg pour leurs démarches.

Divagations de chiens et chats

Il est rappelé à toute personne qui détient un chat ou un chien qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur le territoire de la commune.

La municipalité est très souvent sollicitée pour mettre un terme aux nuisances générées par les animaux errants, livrés à eux-mêmes.

Durant la promenade, pensez à tenir votre chien en laisse et à ramasser ses déjections.

De plus, afin de lutter contre les aboiements intempestifs, les propriétaires, gardiens ou détenteurs de chiens, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Un peu de civisme et de bonne volonté aideront à remédier à ce problème sans avoir recours au service de la fourrière pour la capture des animaux errants.

Civisme

- Il est rappelé à nos concitoyens :
- qu'il y a obligation de balayer régulièrement les trottoirs et la moitié de la rue devant sa propriété.
 - qu'il convient de garer les voitures de façon à ne pas gêner la circulation de manière générale et le passage du tracteur communal lors du déneigement.
 - qu'il est important de ne pas laisser dépasser les haies et arbustes sur le domaine public, pour ne pas gêner le passage des piétons ou la visibilité des automobilistes.
 - que toute dégradation des espaces publics peut être punie d'une amende. Des actes de vandalisme et de non-respect sont régulièrement constatés au sein de la commune. De tels agissements ne peuvent pas être tolérés et seront sanctionnés.



Stationnement

Les places de stationnement matérialisées sur la chaussée sont mises gracieusement à la disposition de l'ensemble de la population et ne peuvent être réservées ou privatisées.

Bien évidemment, les stationnements dangereux ou gênants au sein du village ne sont pas tolérés. Aussi, pour la bonne circulation de tous, veuillez utiliser votre garage ou parking privatif dans la mesure du possible.

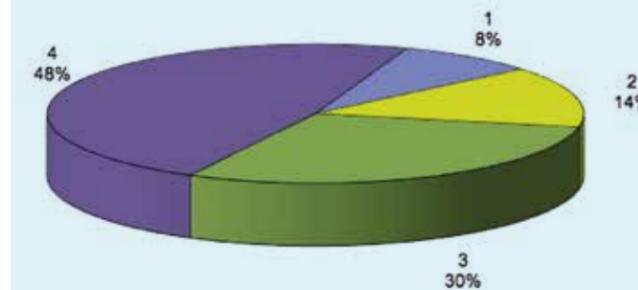
Agenda téléphonique

Mairie	03.88.95.75.18 • Fax 03.88.48.18.66 • E-mail : mairie@krautergersheim.com
Gendarmerie d'Obernai	03.88.95.51.90 ou 17
Pompiers	18
Samu	15
Centre Antipoison	03.88.37.37.37
Cabinet d'Association Médicale • Drs Mireille SITTER et Céline WILLHELM	03.88.95.78.05
Cabinet de soins infirmiers • Noury RAHABI, Mélodie REBISCHUNG et Justine BOMBENGER	07.76.69.74.54
Kinésithérapeute • Raphaëlle FISCHER	06.30.14.05.01
Orthophonistes • Edwige KOLLY et Manon SÉNÉ	03.69.74.89.78
Ostéopathes • Célia VELTEN	06.62.09.34.35
• Tiphanie BAUSSIN	07.88.66.24.27
Pédicure - Podologue • Arnaud VAUTRIN	03.88.48.17.28
Psychologue • Marina KROLICKI	07.67.08.70.00
Ecole Maternelle	03.88.95.78.68
Ecole Élémentaire	03.88.95.78.67
Micro-crèche	03.88.49.22.00
Périscolaire	03.88.95.70.74
Presbytère Catholique d'Innenheim • Père André PACHOD	03.69.14.57.69
La Poste	36.31
Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile	03.88.95.53.52
Déchèterie (Communauté de Communes)	03.88.95.53.52
SIVOM du Bassin de l'Ehn	03.88.95.16.00
Syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer	03.88.95.16.00
Syndicat mixte du Piémont des Vosges	03.88.47.02.80
Correspondante DNA • Christine GANGLOFF	03.88.95.79.95

BUDGET 2021

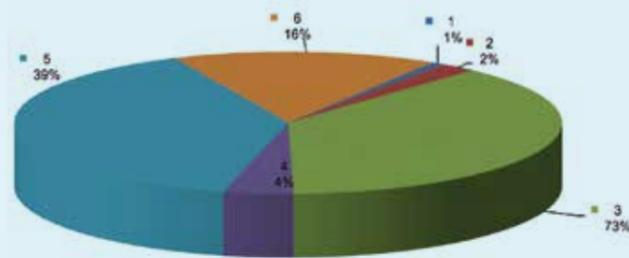
Le budget primitif voté en 2021 a été arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	2 611 386 €
Section d'investissement :	5 165 247 €



Recettes d'investissement

1 Dotations et réserves	432 347 €
2 Subventions diverses	732 006 €
3 Virement de la section fonctionnement	1 529 064 €
4 Emprunts	2 471 830 €
Total	5 165 247 €

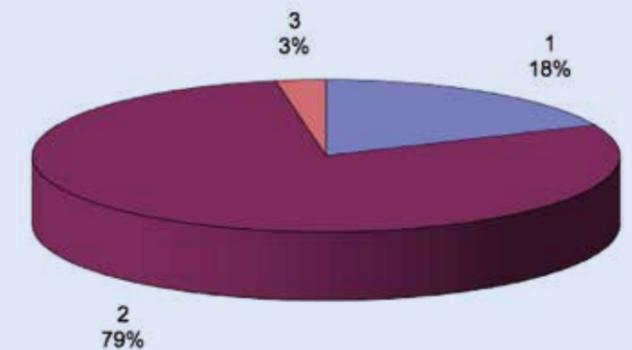


Recettes de fonctionnement

1 Atténuation de charges	20 000 €
2 Produits domaniaux	56 500 €
3 Impôts et taxes diverses	988 762 €
4 Dotations, subventions et participations	107 102 €
5 Autres produits de gestion courante	1 029 030 €
6 Excédent de fonctionnement reporté	409 992 €
Total	2 611 386 €

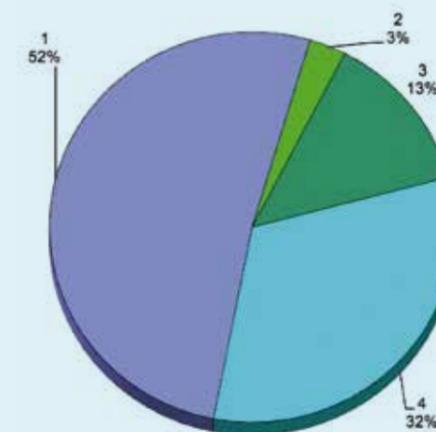
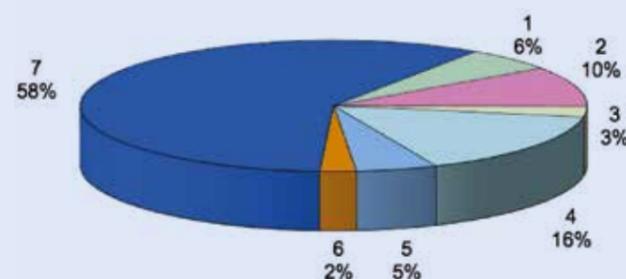
Dépenses d'investissement

1 Emprunts et dettes assimilés	950 000 €
2 Immobilisations corporelles (travaux)	4 072 900 €
3 Déficit d'investissement reporté	142 347 €
Total	5 165 247 €



Dépenses de fonctionnement

1 Achats et fournitures	151 300 €
2 Services extérieurs	258 650 €
3 Impôts, taxes, prélèvements FNGIR FPIC	67 000 €
4 Charges de personnel	409 500 €
5 Charges de gestion courante	135 372 €
6 Charges financières	60 500 €
7 Prélèvement pour investissements	1 529 064 €
Total	2 611 386 €



FISCALITÉ

TAXE	PRODUIT	TAUX
1 Taxe foncière s/propriétés bâties	468 077 €	22,30 %
2 Taxe foncière s/ propr. non-bâties	26 645 €	48,27 %
3 Compensation de la taxe d'habitation après réforme	120 979 €	
4 Compensation de la fiscalité professionnelle unique au niveau de la Com. Com. du Pays de Ste Odile	292 000 €	

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Travaux sanitaires à l'école maternelle



Mise en place de nouveaux bacs à fleurs



Acquisition d'une nouvelle tondeuse



Reprise des enrobés – route d'Obernai



Pose de rambardes à l'église



Transfert du poste électrique, rue du Maréchal Foch



Poursuite des travaux – Maison de la Santé et Maison des Associations

✓ Ancien local du kinésithérapeute



✓ Ancienne maison Dauber



✓ Ancien local du podologue



✓ Démolition du hangar



✓ Ancienne école des garçons



✓ Démolition de la grange



✓ *Renforts des fondations de la future Maison de la Santé*



✓ *Cage d'ascenseur de la future Maison des Associations*



✓ *Chantier de la Maison de la Santé*



DEMANDES D'URBANISME ACCORDÉES FIN 2020 ET EN 2021

Permis de construire accordés

Mme LAZAR Cosmina
Réhabilitation et reconstruction de bâtiments en habitation

M. STOEFLER Michaël
Réhabilitation et extension d'une maison avec démolition

M. KUNTZMANN Marc
Extension d'un bâtiment agricole

M. WAGENTRUTZ Laurent et Mme JACQUINOT Pauline
Construction d'une maison individuelle

M. HILDENBRAND Jordan et Mme WEBER Manon
Construction d'une maison individuelle et d'une remise annexe

M. WAGENTRUTZ Sébastien
Construction d'une maison individuelle

Transports GUTHMULLER
Déplacement et mise en norme d'une station de distribution de carburant

M. DELL Tristan et Mme MULLER Marion
Construction d'une maison individuelle

M. SANGIOVANNI Toni et Mme PALAZZOLO Louise
Construction d'une maison individuelle

M. ADES Florent et Mme KUHN Julie
Construction d'une maison individuelle

M. ADES Xavier et Mme WALTER Céline
Construction d'une maison individuelle

EARL ANGSTHELM Fabien
Extension d'un bâtiment de stockage pour matériel agricole

M. et Mme KENNEL Vincent et Sophie
Aménagement partiel du corps de ferme

M. et Mme ESCHBACH Sébastien et Claudia
Construction d'une maison bi-famille

M. WILSON Christophe
Construction d'un bâtiment pour activités artisanales, entrepôt et logement de fonction

M. MARTZ Alexis et Mme ANTOINE Charène
Construction d'une maison individuelle

Mme ANGSTHELM Agnès et MM. ANGSTHELM Johan et Yanis
Transformation d'un dépôt en 4 logements

Mme WEBER Séverine et M. FRIEDRICH Yannick
Transformation et aménagement d'une annexe d'habitation existante – création d'un logement

Mme ANGSTHELM Agnès et MM. ANGSTHELM Johan et Yanis
Construction d'un garage à l'arrière d'une habitation existante

Mme ARTUK Dilara
Reconversion d'un ancien entrepôt en une maison d'habitation

M. et Mme SCHAHL Christian et Christelle
Rénovation d'une maison individuelle : aménagement intérieur et rénovation thermique

M. GUNTHER Jacques et Mme SCHWOOB Clémence
Construction d'une maison individuelle

Permis de construire modificatifs accordés

Commune de Krautergersheim
Modification du projet de Maison de la Santé et de Maison des Associations

M. HILDENBRAND Jordan et Mme WEBER Manon
Modification d'une ouverture côté Ouest

Mme STEINBERGER Fatima et M. STEINBERGER Christophe
Installation de panneaux photovoltaïques

M. et Mme DE SOLERE STINZY Emmanuel et Salomé
Rehaussement du projet de maison

- création d'un escalier d'entrée et d'une terrasse surélevée

M. D'AGUI Léon
Changement de teinte d'une partie des façades et construction d'un abri de jardin

Permis d'aménager accordés

M. DELL Pascal
Division d'une parcelle

M. et Mme ESCHBACH Sébastien et Claudia
Division de la parcelle pour créer 2 lots à bâtir avec construction de 2 maisons d'habitation

Déclarations préalables accordées

M. ECKENFELS Simon
Mise en place d'un abri de jardin

Mme RIEG Virginie
Construction d'un sas d'entrée

M. THOMAS Fabrice
Remplacement de la clôture

M. DELENCLOS Frédéric
Installation d'une piscine

M. FLORENTIN Hervé
Fermeture du terrain avec grillage sur muret déjà existant

Mme VIDAL Valérie
Protection solaire de la terrasse par la mise en place d'une pergola bioclimatique ossature en alu

M. et Mme PIRES Daniel et Sandra
Modification de la clôture

SARL ANGSTHELM & Fils
Installation de modules photovoltaïques

Mme SCALA Géraldine
Remplacement de la toiture, rajout de fenêtres de toit

METALLERIE BRAUN Clément
Construction indépendante à usage d'abri de jardin

M. WEBER Guy
Mise en place d'un système photovoltaïque

M. KUNTZMANN Denis
Pose d'une porte de garage

M. STAHL Cédric
Réalisation d'une véranda adossée

M. EDEL Cédric
Construction d'une piscine

Mme MEYER Alexandra
Rénovation de toiture

Communauté de Communes du Pays de Ste Odile
Installation d'un distributeur automatique de sacs de tri entre les portails d'accès à la déchèterie intercommunale

M. PETITJEAN André
Pose d'un portail coulissant

M. STEPHAN Daniel
Aménagement des combles

M. HOFFMANN Alain
Installation d'une clôture et d'un portail

M. MERIEULT Sylvain
Construction d'une piscine

M. GALEA Jean-Christophe
Création de clôtures, murets et d'une allée pavée

LA MAISON DES ENERGIES
Installation de 8 panneaux photovoltaïques

M. HAMMAN Didier
Pose d'un générateur photovoltaïque

Mme HEIT Nadine
Construction d'une pergola

M. ANGST Joël
Construction d'une véranda sur terrasse existante en rez-de-jardin

M. RAHABI Nour
Installation d'une terrasse structure en bois sur poteaux et d'une pergola

M. ADES Arsène
Mise en place d'un système photovoltaïque d'une superficie de 27m²

M. HILDENBRAND Jordan
Mise en place d'une clôture périphérique et d'une piscine

M. et Mme FEHR Thierry et Véronique
Construction d'une pergola bioclimatique

M. HECKER Philippe
Pose d'un velux

M. MEYER Eric
Installation d'une pergola bioclimatique

M. BISCHOFF Raphaël
Pose de panneaux solaires photovoltaïques

M. ANGSTHELM Gilles et Mme MEYER Léa
Réhabilitation et extension d'une maison individuelle

M. ANGSTHELM Patrick
Travaux de réfection de toiture

Permis de démolir accordés

M. GUTHMULLER Bruno
Démolition partielle d'une grange et appentis

SARL FICO MB
Démolition totale des bâtiments

PROJETS INTERCOMMUNAUX

Lancement de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)

Actuellement, les six communes membres de la Communauté de Communes sont dotées d'un Plan Local d'Urbanisme.

Le PLU est un outil juridique de gestion du sol qui s'impose à tous. Prochainement, les PLU seront remplacés par le PLUi-H.

En effet, le 10 novembre 2021, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de lancer la procédure permettant d'élaborer un PLUi-H, s'inscrivant alors dans une démarche de planification urbaine intercommunale.

Les élus ont validé les objectifs du document et les moyens de concertation avec les citoyens et les usagers du territoire.

En votre qualité de citoyen vous pourrez contribuer à ce projet commun.

Une adresse courriel pluih@ccpsso.com dédiée à la procédure est mise en place ; un registre d'observations et un dossier de concertation sont en place au sein de chaque Mairie et au siège de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile.

Les biodéchets

Saviez-vous que les déchets alimentaires représentent un tiers de notre poubelle (32,5%) ? Soit près de 1 000 tonnes par an sur l'ensemble du territoire !

L'étude pour la mise en place du tri des biodéchets est en cours au niveau de la Communauté de Communes. Aucune solution n'est pour l'instant retenue, mais le compostage sera fortement incité. Cette pratique ne présente que des avantages :

- Les déchets compostés dans le jardin ne sont pas gérés par le service public de collecte, ils ne coûtent rien et ne génèrent pas de gaz à effet de serre,
- Le compostage permet de produire un terreau riche qui est utilisable dans les pots de fleurs ou directement au jardin.

La Communauté de Communes propose déjà son soutien aux foyers qui souhaitent se lancer grâce à une subvention de 20 € pour l'achat d'un composteur (de jardin ou d'appartement) et la possibilité de se former sur un site dédié : www.ccpso.infocompost.fr. Toutes les informations sur le compostage et le formulaire de demande de subvention sont disponibles sur le site : www.jetrie-paysdesainteodile.fr - rubrique : réduire et valoriser mes déchets.

Une collecte de biodéchets est déjà organisée sur le territoire mais elle est réservée aux professionnels (restaurateurs, cantines scolaires). En revanche, des bornes de dépôts de biodéchets sont accessibles à tous sur chaque déchèterie.



La Communauté de Communes ne manquera pas de communiquer les nouvelles modalités de tri des biodéchets, restez attentifs. Il est d'ores et déjà possible de trier ses biodéchets,

prenez dès aujourd'hui les bonnes habitudes et réduisons encore notre empreinte sur l'environnement.

La distribution des sacs de tri

Comme en 2021, des permanences de distribution des sacs de tri seront organisées dans votre commune. L'ambassadrice s'installera devant la Mairie pour remettre les rouleaux de sacs. La présentation de la carte de déchèterie facilitera la remise. Ces permanences sont un moment d'information et d'échanges sur le tri et la gestion des déchets en général. N'oublions pas que le tri est le premier geste pour préserver notre environnement.

A Krautergersheim, les permanences seront organisées les :

Date	Horaire	Lieu
Mardi 24 mai 2022	16 h à 19 h	Devant la Mairie
Mercredi 25 mai 2022	16 h à 19 h	Devant la Mairie
Vendredi 27 mai 2022	9 h à 12 h	Devant la Mairie
Samedi 28 mai 2022	9 h à 12 h	Devant la Mairie

Pour les personnes à mobilité réduite, merci de contacter le numéro vert : 0 800 974 167 pour organiser votre dotation en sacs de tri.

En complément des permanences, des distributeurs automatiques de sacs de tri seront installés à l'avant des déchèteries d'Obernai et Krautergersheim. La carte d'accès en déchèteries sera nécessaire pour retirer les rouleaux.

Les bons gestes du tri :

- Bien vider les bouteilles et les flacons
- N'imbriquer pas les emballages les uns dans les autres, cela rend leur recyclage impossible
- Pour gagner de la place : aplatissez ! très efficace pour les boîtes en cartons et les bouteilles

Info Collecte

En raison des jours fériés de 2022, le ramassage des déchets sera modifié :

Jour habituel de collecte	Fête	Jour de rattrapage de collecte
Jeudi 26 mai 2022	Ascension	Samedi 28 mai 2022
Jeudi 14 juillet 2022	Fête nationale	Samedi 16 juillet 2022

PERFORMANCE

Thomas HANSMANNEEL
Champion de France cadet en duathlon

Thomas Hansmaennel, jeune chouillois de 17 ans, a décroché le titre de champion de France cadet en duathlon (course-vélo-course), fin septembre à Noyon (Oise).

Il enchaîne les performances depuis plusieurs années et suit un entraînement sportif intensif avec des coachs professionnels, tout en étant élève en terminale générale.

Son prochain objectif est d'être retenu en équipe de France pour les championnats d'Europe.

Bravo à lui !



Thomas Hansmaennel sélectionné chez les Juniors à la Coupe d'Europe en Espagne.

CHRONIQUE

Il était une fois les conscrits...

Il y a 25 ans, en mai 1996, le Président Jacques Chirac annonçait la fin du service militaire obligatoire. L'instauration d'une armée unique de métier par la loi du 8 novembre 1997 marque la fin définitive du service national et de l'appel sous les drapeaux.

Le 27 juin 2001, il y a 20 ans, le décret ministériel officialisant la professionnalisation des armées était publié. Il enterre définitivement la conscription.

Un « conscrit » était un jeune homme appelé sous les drapeaux pour accomplir son service national. L'année de ses 20 ans est le moyen d'identification d'un ensemble de conscrits. Ainsi, la classe 1941 désigne l'ensemble des conscrits fêtant leurs 20 années en 1961 et donc appelée la classe 1941-1961.

La « période des conscrits » était une tradition durant laquelle les jeunes adultes se réunissaient pour faire la fête avant leur départ au service national. L'arrêt de ce dernier a mis fin à cette tradition. Cette coutume était déjà en nette baisse avec la suppression définitive du Conseil de révision en 1970 et la convocation dans un centre de sélection, Commercy ou Nancy. L'allongement des études, les classes d'âge moins nombreuses, l'orientation professionnelle loin du village ont aussi contribué à cette désaffection. Avec la fin du service national, le rituel des conscrits disparaît totalement de nos villages à l'exception de quelques rares communes.

Petit historique de la conscription

Le service militaire obligatoire avec la notion de citoyen-soldat au service de la Nation apparaît lors de la Révolution française. Il est régularisé en 1798 avec la loi Jourdan qui instaure la conscription universelle et obligatoire pour tous les Français de sexe masculin. Après les guerres napoléoniennes, en 1818, un tirage au sort est mis en place lors de la convocation au Conseil de révision du chef-lieu du canton. Le nombre de soldats nécessaires ou requis est inférieur au nombre de conscrits. Tirer un numéro élevé signifie être dispensé du service militaire.

Avant le tirage au sort pour se donner du courage, après pour célébrer un bon numéro ou pour oublier la malchance de devoir partir au service pour 3 ou 6 années, on fait la fête ! La tradition des réjouissances et des beuveries remonte à cette époque, au milieu du XIXème siècle.

En France, le tirage au sort est aboli en 1905. Le service devient obligatoire pour tous les citoyens. En Alsace, sous la férule allemande depuis 1871, la loi du 9 novembre 1867 « Gesetz betreffend die Verpflichtung zum Kriegsdienst » s'applique aussi et rend le service militaire obligatoire.

Ainsi, chaque année, près de leur vingtième anniversaire, une classe d'âge est convoquée au Conseil de révision chargé d'examiner dans chaque canton, si les jeunes gens appelés sont aptes au service militaire.

Les traditions

Le Conseil de révision ou « Musterung » et la période de fête des conscrits reprennent vigueur en Alsace de nouveau française après 1918. De manière implicite, ce moment est le passage de la vie de jeune homme à la vie d'homme. Ils quittent l'orbite locale ou familiale pour découvrir un autre monde. Les jeunes gens de la classe d'âge de Krautergersheim sont convoqués à Obernai, chef-lieu du canton. Ils s'y rendent en groupe, bruyamment, d'abord sur une charrette « d'Conskritwaje » tirée par des chevaux, puis par un tracteur. Vêtus à l'identique, coiffés d'un traditionnel chapeau orné de rubans multicolores, ils se présentent au Conseil. Ils y obtiennent le label « Bon pour le service ». Ce qui les réjouissait ou leur faisait honneur. Ils le complètent par un « Bon pour les filles ».

Au retour dans le village, la fête des conscrits commence. Elle dure souvent plusieurs jours. L'abus d'alcool et les débordements sont tolérés et pardonnés par les habitants. Les passages ou cortèges dans les rues sont très bruyants. Le porteur du conscrit « Fahne », drapeau tricolore avec le nom de la classe, suivi de musiciens avec accordéon et tambour, précède la joyeuse cohorte. Les conscrits déambulent dans le village en musique, chantant, dansant, zigzaguant d'un côté et de l'autre de la rue. Ils manient avec dextérité le drapeau ou la canne du tambour-major. Ils abordent les passants, dansent avec les filles de la classe, rendent visite au maire pour être invités à boire...

Avant les festivités, les conscrits coupaient souvent des arbres dans la forêt et les plantaient devant les maisons des filles de la classe, du maire et des adjoints. L'ensemble de ce cérémonial (défilés, fête, farces) est un moment de défoulement avant de partir à l'armée et de rentrer dans le monde adulte.

Les attributs des conscrits et le costume traditionnel sont remarquables

Le drapeau, un symbole propre à une classe, est patriotique avec des ornements particuliers à la classe ou au village.

Le chapeau orné de rubans colorés, chamarrés, soyeux est souvent surmonté de fleurs.

Le pantalon blanc est apparu en 1890. Il est toujours porté par les conscrits alors que le tablier blanc est abandonné vers 1950.

Le bâton ou « Stock » ciselé et décoré fait aussi leur fierté. Ils le lancent en l'air, le tournoient et le rattrapent...

Le « Conskritwaje » ou la charrette, pour se rendre au chef-lieu du canton puis pour faire la fête au village est décoré, une cabane en bois y est érigée.

La musique, accordéon « Knech » et tambour « Trommel », assure l'ambiance avec les cris et chansons à boire des conscrits.

Dans l'ouvrage « Krautergersheim, entre Ried et Piémont, hier et aujourd'hui » paru en 2010 et toujours en vente à la mairie, figurent les photos des classes de conscrits suivantes : 1893, 1901, 1907, 1910, 1912, 1928, 1933 et la dernière classe, 1976, à avoir fêté la tradition en 1996.

Tout ce cérémonial et toute cette tradition sont passés à l'oubli. Conscrits, certains l'ont été. D'autres se souviennent de ces jeunes adultes dans leur vingtième année, faire la fête, souvent la première semaine du mois de mai. Cette période a profondément marqué la vie quotidienne d'autre-

fois en tant que passage à la vie d'homme adulte et par son implication dans le folklore du village.

De nos jours, il ne reste plus que la classe, cette entité qui dure toute la vie entre individus d'un village de tous sexes, nés la même année. Selon les âges, ils continuent à se rencontrer, parfois tous les 5 ans lors de sorties ou repas, soit lors de séjour-visites ou circuits en France ou à l'étranger. Le maître mot reste souvent le « classier ». Le conscrit fait désormais partie de la tradition.

Léon SCHAHL



Première photo de conscrits du village, ceux de la classe 1884-1904. Conscrits de l'Alsace allemande.



Les conscrits de la classe 1941-1961 : Wagner Alphonse, Kuntzmann André, Schahl Lucien, Weber Georges, Rohfritsch Joseph, Weber Nicolas, Weber André, Ledermann Antoine, Wagner Emile, Pflieger André, Burckel Jean-Paul, Schwing Eugène, Schahl Raymond, Braun Albert, Kirmser Jean-Paul, Weber Joseph, Stoeffler Antoine.



Les conscrits de la classe 1943-1963 : Angsthelm Antoine, Wagner Robert, Schweighoeffer Robert, Sigwald Jean-Michel, Weber Bernard, Wagentrutz Antoine, Ledermann Bernard, Schahl Gérard, Maetz Gérard et Pflieger Alphonse.

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT



Pour la deuxième année consécutive, l'année 2021 a été particulière en raison des vagues successives liées à la Covid-19. Nous gardons tous espoir de sortir de cette pandémie afin de retrouver un semblant de bien-être, tel que nous avons pu le connaître par le passé.

Nos objectifs restent d'année en année les mêmes ; préserver

notre identité en valorisant notre patrimoine grâce à des actions, des aménagements paysagers de qualité et une stratégie de végétalisation.

La créativité des jardiniers, vos idées, vos choix, vos exemples d'aménagement personnel sont source de joie, bonne humeur et bien-être pour l'ensemble des citoyens.

Que chaque hôte de passage accueilli dans notre commune soit émerveillé par la qualité et les soins apportés à nos différents espaces.

L'aménagement, la végétalisation et la propreté de nos espaces sont en harmonie avec le patrimoine et l'identité de notre commune, favorisant par ce biais l'attractivité touristique de notre piémont des Vosges.

La qualité et l'embellissement sont également dus à l'engagement quotidien de nos employés municipaux, accompagnés de quelques jeunes retraités qui s'affairent à la mise en place de diverses décorations à l'occasion des événements festifs.

Qu'ils soient par le biais de ces quelques lignes remerciés pour leur investissement.



Les agents du service technique et les bénévoles, toujours à pied d'œuvre pour embellir le village.

Nouveautés en cette année 2021



Comme tout effort mérite récompense, notre commission Environnement/Maisons Fleuries a décidé d'innover cette année en parcourant les moindres recoins de notre commune en 2 roues.

C'est donc accompagné, comme à son habitude, par un professionnel de l'horticulture que l'ensemble des membres s'est réuni le 1^{er} août en vue de photographier, évaluer et attribuer une note pour chaque réalisation.

Actions en 2021 :

- Remplacement des bacs à fleurs aux abords de la Mairie et de la place de l'église,
- Signature d'une convention avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour la préservation des cigognes, avec implantation et pose de corbeilles,
- Adoption par le Conseil Municipal d'un règlement de concours des Maisons Fleuries.



Actions en 2022 :

- Plantations d'arbres d'ornement aux différentes entrées de notre commune,
- Réaménagement et sécurisation des espaces verts aux abords de nos installations sportives,
- Acquisition complémentaire de bacs à fleurs en vue de sécuriser nos axes piétons.

MAISONS FLEURIES

Palmarès 2021

Maison avec façades sur rue

- 1^{er} Prix WEBER Bernard et Christiane
- 2^{ème} Prix SCHWEIGHOEFFER Robert et Marlène
- 3^{ème} Prix GRAF Jean-Paul et Danielle
- 4^{ème} Prix LEDERMANN Rémi et Paulette
- 5^{ème} Prix WIES Christophe et TANNER Rahel

Maison avec jardin

- 1^{er} Prix KIRMSER Germain et Astride
- 2^{ème} Prix PFLEGER André et Christiane
- 3^{ème} Prix MULLER Antoine et Renée
- 4^{ème} Prix MEYER Jacquy et Béatrice
- 5^{ème} Prix GUTHMULLER Marcel et Marguerite

Prix d'encouragement

- ABIT Christiane et HAAG Jean-Claude
- ADES Jean-Michel

ANGSTHELM Philippe et Sandra
 BRANDNER Marc et Sylvie
 BRAUN Denise
 BREYEL Bernard et Paulette
 GEISLER Pierre et Frédérique
 HOLZMANN Raymond et Nathalie
 KUNTZMANN Marlyse
 MUTSCHLER Daniel et Stéphanie
 PFLEGER Albert et Gabrielle
 PFLEGER Dominique et Régine
 SCHAHL Christian et Christelle
 SCHAHL Gérard et Mariette
 SCHWOOB Georges et Marianne
 STOEFFLER Christiane
 STOEFFLER Raymond et Simone
 TAILLER Emmanuel et Laetitia
 WAGNER Georges et Françoise
 WEBER André et Josépha



Fleurissement de WEBER Bernard et Christiane



Fleurissement de KIRMSER Germain et Astride

En raison de l'obtention du 1^{er} prix lors du palmarès de l'année précédente, M. et Mme MUTSCHLER Claude sont classés hors concours cette année.

La municipalité de Krautergersheim tient à vous remercier chaleureusement, vous les acteurs qui contribuez à faire de notre commune un lieu de vie agréable et nous espérons pouvoir compter sur votre contribution pour les années à venir.

Denis LEHMANN, Adjoint au Maire



BIBLIOTHÈQUE

L'année 2021 a été une année en demi-teinte.

Nous avons passé une année entière dans notre petit algéco et avons expérimenté de nouveaux horaires en ouvrant, sur une partie de l'année, la bibliothèque le mardi de 15h00 à 17h00 pour permettre aux enfants de choisir leurs livres à la sortie de l'école. Cette expérience a permis d'avoir quelques nouveaux abonnés. La moindre disponibilité des bénévoles le mardi après-midi nous a conduit à reprendre notre rythme habituel et l'ouverture le mercredi et le samedi à partir de septembre.

Il n'a été possible d'organiser que très peu d'animations cet automne en raison à la fois des contraintes sanitaires et de l'absence de locaux adaptés pour l'accueil, dans de bonnes conditions, des enfants.

Les lecteurs ont pu, tout au long de l'année, trouver de nombreux nouveaux livres grâce au budget mis à notre disposition pour renouveler notre collection. Cela a pu compenser le fait que nos rendez-vous à Truchtersheim ont été annulés en début d'année toujours en raison de la crise et que le renouvellement de notre stock de livres a ainsi été retardé.

Cette année a donc été une parenthèse que nous refermons sans regrets.

En 2022 nous intégrerons nos nouveaux locaux. Nous aurons davantage d'espace, une belle surface dédiée aux enfants et un autre espace pour la partie adulte. Nous aurons également la possibilité d'organiser dans de bonnes conditions des animations pour les enfants et pour les adultes.

Nous mettrons à profit les prochains mois pour travailler à l'aménagement des locaux, le choix du mobilier et le déménagement lui-même.

Les animations ne reprendront en revanche que lorsque nous serons installés dans la nouvelle bibliothèque.

Nous vous tiendrons informés de toutes les grandes étapes à venir dans l'Infos Kraut.

D'ici là, nous vous souhaitons une heureuse et paisible année 2022 et sommes heureux de vous retrouver les mercredis et samedis de 14 h à 16 h.



AJPO

Animation Jeunes du Pays de Sainte Odile 11-17 ans

Elodie et Nicolas vous accueillent tout au long de l'année et vous proposent :

- des accueils jeunes dans les communes
- des ateliers au collège
- des sorties
- des escapades
- des stages
- la Fête du Jeu
- des semaines multi-activités en été
- des cinés plein air

...

UNE ENVIE ?

Les animateurs peuvent vous accompagner dans la réalisation de vos projets !

Le programme détaillé des animations est disponible en Mairie, au collège ou sur le site du Centre Arthur Rimbaud.



06 77 18 97 34 - ajpo@cscarimbaud.com



elodie_jeunesse
nico_jeunesse



AJPO Animation Jeunes
du Pays de Sainte Odile

<http://obernai.centres-sociaux.fr>



MICRO CRÈCHE « A PETITS PAS »



La micro crèche ALEF « A petits pas » a soufflé cette année sa 5^{ème} bougie.

Cette année, notre projet pédagogique s'articule autour **de la nature dans tous ses états.**

Ce dernier va nous amener à la création **d'un jardin pédagogique**, du **développement du potager**, ainsi que de multiples ateliers en lien avec la nature qui entoure la crèche (découverte des animaux, des feuilles, dégustations de fruits et légumes, transvasement de marrons, cailloux...).

Chaque jour, les enfants ont la possibilité d'explorer, de découvrir, de rire, de chanter, ...avec leurs camarades de jeu ainsi qu'avec les professionnels.

Nous passons également beaucoup de temps dans notre jardin et observons tous les jours la nature évoluer au fil des saisons !

La micro crèche peut accueillir quotidiennement jusqu'à 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, habitant Krautergersheim et les environs.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 03.88.49.22.00 ou par mail à l'adresse suivante : microcreche.krautergersheim@alef.asso.fr



PÉRISCOLAIRE

C'est avec regrets que nous avons dû renoncer à nos projets de fin d'année. En effet, nous avions au départ l'intention de finir la dernière semaine d'école en compagnie des parents, avec un marché de Noël et toutes les bonnes choses qui vont avec... Malheureusement les directives gouvernementales nous ont stoppé dans notre élan. Nous avons dû abandonner l'idée d'ouvrir les portes de la structure et partager quelques instants ensemble. Je ne désespère pas de pouvoir le faire en 2022 avec une belle kermesse pour finir l'année scolaire !

Néanmoins, nous avons essayé d'insuffler la magie de Noël autant que possible, déco, brico, apéro (oui oui !), the show must go on ! Les enfants ont eu droit à un repas avec apéro le 6 décembre, puisque une fois qu'il avait fait sa tournée, le Saint Nicolas est passé par chez nous pour faire une pause, et il nous a préparé l'apéro (chips et petites tomates). Les enfants ont également tous reçu un petit cadeau du calendrier de l'avent que nous avons mis en place depuis le 1er décembre. Et comme chaque année, le repas de Noël a été préparé par un chef étoilé. Cette année, il s'agissait de Yves Kieffer, chef du Kasbûr à Monswiller :

Crème de courges aux brisures de marrons
Sole soufflée à la mousseline de Saint-Jacques
Nouilles fines aux légumes
Douceur façon Bienestich

A cette occasion, et pour marquer le coup de ce dernier jour avant des vacances bien méritées, nous souhaitons mettre des paillettes au péri ! L'équipe était sur son 31 toute la journée. Donc, les enfants qui le souhaitaient, pouvaient mettre un accessoire de Noël ou sa plus belle robe, son plus beau costume pour passer ce dernier jour « sapés comme jamais », que ce soit pour le repas de midi ou le goûter. Un peu de magie, avant de revenir le 3 janvier en pleine forme, pour ouvrir les cadeaux restés sous le sapin, puisque le Père Noël est passé au péri aussi.

Malgré toutes ces contraintes de fin d'année, nous espérons que les enfants ont apprécié ce premier trimestre parmi nous. Nous remercions les parents pour leurs petits mots, encouragements et petits présents.

Estelle et ses petits lutins, Frédérique, Delphine et Manon



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Année 2021

L'année 2021, comme la précédente, a été marquée par la Covid-19 et des règles sanitaires strictes à l'école qui n'ont pas permis de mener à bien les projets engagés.

Malgré tout, grâce à un enneigement exceptionnel et la disponibilité des parents, les enfants des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pu prendre part à un cycle « ski de fond » au Champ du feu.

Petits et grands ont unanimement apprécié ces sorties et ont beaucoup progressé.

Les classes de CP et CE1/CE2 ont fêté carnaval.



Au printemps, la classe de Mme Pocry a procédé à un « nettoyage » des abords du stade.



Fort de sa participation à l'édition 2019, les enfants des classes élémentaires ont à nouveau participé au défi « A l'école, j'y vais à vélo, à pied ou en trottinette » initié par la communauté de communes.

C'est avec brio que l'école Lili Schoenemann a remporté le défi au niveau intercommunal avec un taux de participation de 89%.

Les CP terminent premiers au niveau du classement des classes et devancent les CM2 (3e).

L'école a été récompensée en fin d'année scolaire pour ses bons résultats.

Les enfants des classes lauréates ont reçu une entrée pour la piscine de l'O à Obernai.



Pour la rentrée 2021, chaque classe de l'école est engagée dans un projet.

Afin de financer une classe de découvertes en Bretagne, les classes de CE2/CM1 et CM2 ont vendu des tombolas qui permettaient de gagner un gâteau confectionné par les Délices de Valentine.

L'association USEP a reconduit sa vente de couronnes de l'Avent qui ont été confectionnées par des mamans (4) et une mamie. Un grand merci à elles.



De septembre à décembre, les classes de CE2/CM1 et CM2 ont pu suivre un cycle natation à la piscine de l'O grâce au soutien de la commune et de la communauté de communes.

En novembre, la classe de Mme Pocry s'est rendue au monument aux morts du village.

Ce fût l'occasion d'expliquer aux élèves, l'Armistice et le devoir de mémoire.



Le 6 décembre, c'est un Saint Nicolas masqué qui a été accueilli par des élèves ravis de recevoir quelques gourmandises.



L'équipe enseignante remercie toutes les personnes qui soutiennent régulièrement leurs actions, celles qui s'investissent sans compter et évidemment tous les membres de l'APEK pour leurs actions au bénéfice des enfants de l'école.



ÉCOLE MATERNELLE

Année scolaire 2020/2021

Petite section

En janvier la classe des petits a mangé la fameuse galette des rois et reines. Tout le monde a mis sa couronne sur la tête sans exception !



Moyenne section

La venue du St Nicolas.



Les élèves ont réalisé des **cartes pour les aînés de Krautergersheim.**



Carnaval – mardi 16 février 2021

Ce matin on a pris des photos pour le cahier de vie afin que les parents sachent ce qu'on a fait.

On a joué à l'accueil, la maîtresse a pris une photo de chaque enfant. En classe, on a dansé, on a fait une farandole.

Il y avait 9 princesses, une guerrière, un squelette, un pompier, un explorateur, un chevalier, Iron man, Thanos et Mario.

Véronique était déguisée en Chaperon rouge et la maîtresse en clown.

On a mangé des beignets offerts par Valérie Claudel : ils étaient trop bons !



Au printemps, les élèves ont semé des graines de petits pois en godet, puis les ont plantés dans un carré de jardin soigneusement désherbé.

Ce projet pluridisciplinaire a été concrétisé par une récolte de petits pois que les enfants ont pu goûter.

En lien avec l'album «la princesse au petit pois», chaque élève a représenté le lit de la princesse avec ses nombreux matelas et y a placé un vrai petit pois dessous.



Lapins de bois fabriqués par un habitant de la commune



Main d'une élève avec la cosse de petits pois



Réalisations d'élèves

ÉCOLE MATERNELLE

Grande section

Carnaval

Mardi 16 février, nous avons fêté carnaval à l'école. Tous les enfants sont venus déguisés. Ils étaient tous très beaux. Chaque enfant a présenté son déguisement devant le groupe, puis nous avons dansé des farandoles dans la classe et nous avons goûté de délicieux beignets offerts par Les Délices de Valentine. C'était super !!!



PREMIÈRE COMMUNION

Les enfants ont fait leur première communion le 13 mai 2021. Accueillis sur le parvis de l'église St Epvre par le curé André Pachod, les 8 jeunes du village se sont avancés en procession devant leurs familles jusqu'à l'Autel. Ils ont participé activement à cette belle célébration, magnifiquement rehaussée par les chants entraînants de la Chorale Ste Cécile. Le mot de fin a été pour les enfants qui ont remercié les mamans catéchistes, Isabelle (coopératrice pastorale de la communauté de paroisses), leurs familles et amis, présents à cette occasion.



De gauche à droite :
Thomas Fuentes - Fabrice d'Antonio - Elia Kraft - Clémence Daroux - Alexis Poinsignon - Léa Eckenfels - Mattéo Weber - Louise Fischer

PROFESSION DE FOI

6 jeunes de la communauté de paroisses ont fait leur profession de foi à l'église de Meistratzheim, le 11 avril 2021, dont Louis SCHAHL de Krautergersheim.



A droite, Louis SCHAHL

LE MOT DU PÈRE PACHOD



Les 7 piliers de la sagesse, Le désert de Wadi Rum en Jordanie

En quête de sagesse...

Connaissez-vous la différence entre un homme intelligent et un homme sage ? L'homme intelligent sait résoudre des problèmes que l'homme sage a su éviter ! Le technicien sait heureusement trouver des réponses à des situations compliquées, inventer des objets et des outils qui aident à vivre mieux, plus confortablement et avec moins de risques. Dans nos villages et nos familles, nous sommes largement bénéficiaires de l'intelligence de l'homme qui, à travers les siècles, a su favoriser la qualité de vie et le progrès des sciences. Il y a nécessité et urgence de nous en étonner et de remercier tous les inventeurs et créateurs d'hier, d'aujourd'hui, de demain, au service de l'amélioration de la vie, de la santé, du bonheur des hommes.

L'homme sage est l'homme de la question, de la réflexion, de la patience. Il s'interroge sur le passé, le présent et l'avenir. Il prend le temps de questionner le sens de la vie, du progrès, du travail. La période d'inquiétude que nous continuons de traverser invite à nous poser des questions souvent enfouies par les préoccupations et les urgences du quotidien : « Mais il est où le bonheur ? Il est où ? Qu'est-ce qui est essentiel dans la vie ? » L'homme sage est à la recherche de réponses qui, à travers les siècles, invitent à approfondir non seulement les moyens de vivre, mais aussi les raisons de vivre.

Paul a écrit aux habitants de Corinthe, il y a près de 2000 ans, l'hymne à la charité : « J'aurais beau parler toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, s'il me manque l'amour, je ne suis qu'un cuivre qui résonne, une cymbale retentissante. J'aurais beau être prophète, avoir toute la science des mystères et toute la connaissance de Dieu, j'aurais beau avoir toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, s'il me manque l'amour, je ne suis rien. J'aurais beau distribuer toute ma fortune aux affamés, j'aurais beau me faire brûler vif, s'il me manque l'amour, cela ne me sert à rien. L'amour prend patience ; l'amour rend service ; l'amour ne jalouse pas ; il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil ; il ne fait rien d'inconvenant ; il ne cherche pas son intérêt ; il ne se jure pas ; il ne s'empêche pas de rancune ; il ne se réjouit pas de ce qui est injuste, mais il trouve sa joie dans ce qui est vrai ; il supporte tout, il fait confiance en tout, il espère tout, il endure tout. L'amour ne passera jamais » (1 Cor, 13-1-8).

François (1182-1226) nous invite à actualiser un hymne de souhaits : « Fais de moi un instrument de ta paix. Là où est la haine, que je mette l'amour. Là où est l'offense, que je mette le pardon. Là où est la discorde, que je mette l'union. Là où est l'erreur, que je mette la vérité. Là où est le doute, que je mette la foi. Là où est le désespoir, que je mette l'espérance. Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière. Là où est la tristesse, que je mette la joie. Que je ne cherche pas tant à être consolé qu'à consoler, à être compris qu'à comprendre, à être aimé qu'à aimer. Car c'est en se donnant qu'on reçoit, c'est en s'oubliant

qu'on se retrouve, c'est en pardonnant qu'on est pardonné, c'est en mourant qu'on ressuscite à l'éternelle vie. »

En 1962, le Général Mac Arthur adressait un discours aux étudiants d'une École militaire : « La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort. On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années : on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau; renoncer à son idéal ride l'âme. Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort. Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande, comme l'enfant insatiable : Et après ? Il défie les événements et trouve de la joie au jeu de la vie. Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi vieux que votre doute. Aussi jeune que votre confiance en vous-même. Aussi jeune que votre espoir. Aussi vieux que votre abattement. Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif. Réceptif à ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini. Si un jour, votre cœur est mordu par le pessimisme et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard ! »

Aujourd'hui, à 82 ans, Bernard Pivot présente sept engagements qui construisent sa fin de vie.

1. Ne jamais me plaindre. Chanceux, l'amour et l'amitié font cortège à mes vieux jours.
2. Être de bonne humeur. Soyons modeste : je veux m'efforcer d'être le plus souvent de bonne humeur.
3. Entretenir ma curiosité, en accordant plus de temps à mon attention afin que celle-ci continue de m'informer, de m'émerveiller, de m'enchanter.
4. Ne pas m'isoler. Se dire que la banalité des propos, les conventions d'usage sont enviées par des reclus, des abandonnés, des seuls avec eux-mêmes.
5. Profiter. Des avantages de la vieillesse : respect, déférence, bienveillance, compassion.
6. Rêver. Avant de devenir vieux, on n'a pas le droit, les yeux ouverts, de rêver. Enfant, c'est une échappatoire ; adulte, une perte de temps. Maintenant que je suis sans ambition, sans responsabilités, libre de mes faits, gestes et pensées, quel délicieux plaisir que de m'asseoir ou de m'allonger pour rêver ! D'aucuns diront raisonner, méditer, cogiter, réfléchir. Je me préfère en rêveur des confins.
7. Ajouter. Ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on n'a pas le droit d'ajouter quelque chose à sa vie. Pour l'embellir, pour l'enrichir. On a le temps, on peut choisir. On peut essayer. » (Mais la vie continue. Albin Michel).

L'homme sage n'a pas d'âge, il est de tous les âges. Pour lui, l'essentiel n'est peut-être pas de tout avoir, de tout savoir, mais d'être, tout simplement être femme, homme, jeune, adulte, aîné. L'être et le devenir toujours plus au contact de la vie, du monde et des autres. L'essentiel n'est-il pas de demeurer en quête de sagesse ?...

André Pachod

CONSEIL DE FABRIQUE



Trois événements ont marqué cette année 2021 au sein de la Paroisse et Communauté de Paroisses.

En premier lieu, début juin, à l'occasion de la Fête Dieu, de nouveaux autels, confectionnés, montés et très joliment décorés par des personnes du village, ont été présentés. La procession n'ayant pas pu avoir lieu, 3 des 4 autels ont été montés à l'intérieur de l'église. Les bénévoles habituels aidés par de nouveaux volontaires ont décoré les différents autels. Un grand Merci à tous ceux qui y ont participé.



Le deuxième événement a été la traditionnelle Fête des récoltes, fin septembre. Le thème de cette année était la préservation de la planète avec en point d'orgue l'exposition « Laudato Si ». Des photos prises par le militant écologiste Yann Arthus Bertrand, agrémentées de textes de l'encyclique du Pape François, représentaient différents endroits du globe menacés par le réchauffement climatique. Cette fête a également été l'occasion de récolter des dons de fruits et légumes de « notre Terre locale » en faveur des Petites Sœurs des pauvres de Koenigshoffen. Leurs membres ont chaleureusement remercié tous les donateurs durant la messe et également expliqué leur travail au quotidien ainsi que leur histoire depuis la création de leur congrégation par Jeanne Jugan.



En cette année jubilaire de Sainte Odile, la présentation de ses reliques fin novembre était le troisième événement marquant au sein de la Communauté de Paroisses. Dimanche 21 novembre, elles ont été accueillies lors de la célébration de la messe à Zellwiller. Au courant de l'après-midi, les paroissiens ont pu se recueillir à l'église de Krautergersheim pour un chemin de croix et entendre des textes lus par des jeunes et moins jeunes. La statue de Sainte Odile était mise en valeur par une belle décoration florale.



En plus de ces manifestations, les défunts de l'année ont été honorés, début novembre, par la décoration de l'autel en leur mémoire.



Quelques travaux ont été effectués cette année avec le soutien de la commune dont notamment le renforcement d'une poutre et un traitement spécifique de la charpente.

De nouveaux présentoirs de bougies ont également été mis en place à l'église et à la chapelle.

L'église étant ouverte tous les jours, vous pourrez venir en famille admirer le décor et les personnages de la crèche jusqu'à fin janvier.



Les membres du Conseil de Fabrique et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

Thierry Stoeffler
Président du Conseil de Fabrique

LISTE DES ASSOCIATIONS

- | | | | |
|--|--|---|--|
| <p>Amicale des Anciens Combattants
MARTIN Michel
7 rue des Mésanges
06.09.12.34.38</p> | <p>Amicale des Donneurs de Sang
RIEGERT Dominique
5 rue Clémenceau
06.64.87.59.37</p> | <p>Amicale des Sapeurs Pompiers
SCHAHL Patrick
11 rue de Paris
03.88.95.30.96</p> | <p>Animation Loisirs Chouillois (ALC)
MEYER Frédéric
35 Grand'Rue
06.18.26.36.33</p> |
| <p>Association Krautergersheim Badminton (KBAD)
LANG Hervé
8 quai du Couvent - Erstein
06.27.06.42.95</p> | <p>Association Loisirs et Animations de Krautergersheim (A.L.A.K.)
HOELT René
9 rue des Champs Verts
03.88.95.78.33</p> | <p>Association Nature Ried - Section locale
KIRMSEY Daniel
8 rue de l'Ecole
03.88.97.75.23</p> | <p>Association des Parents d'Elèves de Krautergersheim (A.P.E.K.)
SCHWOOB Delphine
7 rue du Chanoine Stoeffler
06.72.21.28.06</p> |
| <p>Association de Pêche et de Pisciculture
ZURR Bernard
47 rue du Moulin
03.88.95.77.08</p> | <p>Association REBOND
HAMM Michel
19 rue du Stade
03.88.95.71.39</p> | <p>Chorale Sainte Cécile
BEHR Agnès
16 rue du Mal. Foch
03.88.95.78.60</p> | <p>Club de Loisirs et Détente (C.L.D.)
SANCHEZ Solange
8 rue des Sureauux
03.88.95.73.10</p> |
| <p>Club de Tennis de Table
BRONNER Sébastien
12a route de Meistratzheim
06.85.55.49.26</p> | <p>Conseil de Fabrique de l'Eglise
STOEFFLER Thierry
10 impasse des Perdrix
03.88.48.17.96</p> | <p>Corps des Sapeurs Pompiers
LEHMANN Denis
2a rue des Jardins
03.88.95.71.92</p> | <p>Ecole de Musique
GRANNEC-GRAFF Isabelle
06.06.81.11.88</p> |
| <p>Football Club de Krautergersheim
BOUCHAKOUR Eric
6 rue des Sureauux
03.88.48.16.22</p> | <p>Gym Tonus
BEHR Agnès
16 rue du Mal. Foch
03.88.95.78.60</p> | <p>IPTAMAÏ
LE CORVIC Lionel
3 rue des Primevères
09.81.24.31.31</p> | <p>Judo Club de Krautergersheim
PATRICIO Luis
37 rue des Vosges - Ostwald
03.88.67.02.72</p> |
| <p>Kraut'Danse
BISCHOFF Claudine
5d rue de Westhouse - KERTZFELD
06.32.82.30.70</p> | <p>Société de Musique Vogesia
ANDRES Christine
6 rue des Mésanges
03.88.95.77.89</p> | <p>Tennis Club de Krautergersheim
KLINGELSCHMIDT Jean-Luc
46 rue du Moulin
03.88.95.79.31</p> | |

L'APEK

L'APEK, association des parents d'élèves de Krautergersheim, vous présente un petit bilan de ses actions passées. Malgré le contexte sanitaire et l'annulation d'un certain nombre de manifestations, l'APEK a su rebondir pour proposer de nouvelles actions en accord avec les conditions sanitaires.

Peu avant Noël 2020, l'APEK a proposé la traditionnelle vente de sapins et de kits de bricolage. Par ailleurs, la boulangerie Lamidoré s'est associée à l'APEK pour rendre possible la vente de grands manèges. De la même manière, à Pâques, des kits de bricolage ont été proposés ainsi qu'une vente d'agneaux de Pâques, également confectionnés par la boulangerie Lamidoré. En remplacement d'une chasse aux œufs incompatible avec le contexte sanitaire, l'APEK a distribué des chocolats directement dans les différentes classes.

En juin, une vente de paniers solidaires contenant des produits locaux a été effectuée à l'école (miel de Christophe Siegwald, tisane de l'entreprise Aux Vertus des Plantes, savon de chez Chanvreel, cookies du traiteur Alolabush, cornichons de Ades et chèque cadeau valable à la choucrouterie Angsthelm). L'objectif a été de mettre en avant nos producteurs locaux. Nous remercions vivement tous ces différents partenaires.

L'APEK et l'équipe de la bibliothèque ont également créé un jeu de piste à destination des élèves de l'école maternelle.

Livret en main, pendant l'été, les enfants ont pu partir à l'assaut des rues de Krautergersheim sur un parcours ponctué d'énigmes apportant des indices décisifs pour les résoudre afin d'obtenir un trésor que les enfants ont pu chercher à la bibliothèque.

La traditionnelle kermesse n'ayant pu avoir lieu, l'APEK a marqué la fin de l'année scolaire avec une vente à emporter de tartes flambées ou de grillades grâce à son partenariat avec l'espace tartes flambées.

A l'occasion d'Halloween, l'APEK a organisé un parcours pour frissonner de plaisir, au programme : lectures de contes sous forme de théâtre japonais, spectacle effrayant et dégustation de cupcakes d'halloween à la courge réalisés par la boulangerie Lamidoré. L'amicale des sapeurs-pompiers s'est jointe à cet événement en proposant une distribution de bonbons devant la caserne décorée pour l'occasion.

Au total, ces actions ont permis de reverser 2880,24€ à l'école Lili Schoenmann. L'APEK tient à remercier chaudement tous ses partenaires, y compris le PROXI de Krautergersheim, pour leur engagement à ses côtés tout au long de cette année, mais aussi tous les chouilloises et chouillois pour leur soutien.



Kit de bricolage sur le thème du lièvre de Pâques



Couverture du carnet d'aventure créé par l'APEK et la bibliothèque



Vente de tartes flambées en fin d'année scolaire



Les enfants déguisés assistent à la lecture d'un conte sous forme de Kamishibai à Halloween



Confection de cupcakes d'Halloween à la courge à la boulangerie Lamidoré

LA CHORALE SAINTE CÉCILE

Pour la deuxième année consécutive, la chorale a dû annuler toutes les activités. Seules quelques répétitions le jeudi soir ont eu lieu : histoire de ne pas se perdre de vue. De «vue» est bien le mot essentiel puisque lors de toutes les prestations (messes, répétitions, ...) les choristes étaient masqués. En dehors de ces instants, à aucun moment, les choristes n'ont pu se retrouver.

Les cochonnailles : annulées car les risques de propagation du virus étaient trop grands.

Les sorties pédestres qui donnaient l'occasion de retrouvailles entre choristes et tous les membres de leurs familles : annulées.

La Fête Dieu a tout de même eu lieu. La messe rehaussée par les chœurs s'est déroulée de façon merveilleuse mais la procession n'a pu se tenir.

La fête de la choucroute qui permet tous les ans à nos pâtisseries d'exprimer leurs talents : annulée.

Le repas de la Ste Cécile n'a pas été organisé : il était invisable de se regrouper autour d'une bonne table.

Un des moments forts de l'année, autant attendu par les anciens que par les choristes est bien évidemment la fête de Noël des aînés. Une fois de plus, nos chants et particulièrement nos chants de Noël n'ont pu être appréciés : la fête n'a pu se tenir.

Malgré toutes ces contraintes, les choristes ont continué à se retrouver lors des répétitions. Ils ont ainsi pu concocter un programme de qualité en l'honneur de l'un des leurs. Le 27 novembre 2021, Georges Schwoob a fêté ses noces d'Or avec Marianne. Un moment de bonheur pour ce couple sympathique ; un moment fort agréable de partage et de joie.

L'optimisme est tout de même de rigueur au sein de la chorale. Les répétitions s'enchaînent. Lorsque les circonstances le permettront, à travers ses prestations, la chorale saura vous offrir des instants de bonheur. Puisse-t-elle s'exprimer le plus rapidement !

Toute personne désireuse de nous rejoindre sera la bienvenue.

Apprécions l'instant présent auprès de toutes celles et ceux qui nous sont chers. Formulons le vœu d'une année plus sereine et plus conviviale. Que 2022 vous apporte Joie et Bonheur et vous garde en bonne santé.

La Présidente, le comité et l'ensemble des choristes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

BONNE ANNÉE À VOUS !



ASSOCIATION NATURE RIED

Osons le lierre...
mais qui est-il ?

Depuis longtemps, le lierre est considéré comme une plante nuisible parce que l'on pense qu'il empêche les arbres de grandir correctement. Pourtant, il a sa place dans l'écosystème parce qu'il rend de grands services autour de lui.

Il serait intéressant de connaître un peu mieux cette plante souvent prise pour indésirable.

QUIZZ

1. Le lierre étrangle les arbres ?
2. Le lierre fleurit au printemps ?
3. Le lierre perd ses feuilles en été ?
4. Le lierre fait grossir ses fruits au mois de mars ?
5. Le fruit du lierre est très riche, il comprend 47% de sucre ?
6. Ses fruits sont toxiques pour l'humain ?
7. Quand le lierre est petit, il rampe pour chercher la lumière ?
8. Les feuilles du lierre ont 3 ou 5 pointes ?
9. La feuille de lierre supporte des températures négatives jusqu'à -30°C ?
10. Si on le laisse vivre le lierre peut atteindre l'âge respectable de 300 ans ?
11. Le lierre protège les vieux murs contre l'érosion ?
12. Le lierre assainit l'air que nous respirons ?

RÉPONSES

1. Faux
Le lierre accompagne la croissance de l'arbre, il ne l'étouffe pas.
Des études ont été menées sur des groupes d'arbres avec lierre ou sans lierre. Elles ont démontré qu'il n'y avait aucune incidence ni sur la qualité, ni sur la quantité des bois sciés.
Le lierre abrite un grand nombre d'insectes qui débarrassent les arbres de leurs parasites.
Il est autonome, il a son propre système de racines, certes ses crampons se collent à l'écorce mais il se garde bien de pénétrer à l'intérieur de l'arbre.
Un arbre en bonne santé n'a pas grand-chose à craindre du lierre.
2. Faux
Le lierre fleurit en automne, aux mois de septembre-octobre. C'est le dernier nectar de l'année pour un grand nombre d'insectes dont les abeilles. Ses fleurs contiennent de grandes quantités de nectar et de pollen.
Si vous passez à côté d'un lierre en fleurs, vous pourrez observer de près, sans danger, toute la vie grouillante qui bourdonne autour de lui et apprécier son parfum.
3. Faux
Le lierre perd ses feuilles au printemps. Elles jaunissent aux mois d'avril, mai et juin, puis tombent, mais pas toutes en même temps. Comme elles vivent 3 ans, il n'y a qu'un tiers des feuilles environ qui est renouvelé tous les ans, ce qui permet au lierre de toujours conserver un feuillage vert.
4. Faux
Le lierre fait grossir ses fruits au mois de novembre. Ils vont mûrir aux mois de mars-avril et permettront de nourrir toute une ribambelle d'oiseaux.
Il offre la première nourriture de l'année à un grand nombre d'oiseaux (geai des chênes, chouette hulotte, moineau, merle, grive, troglodyte mignon, pinson, grimpereau, mésange à longue queue, roitelet, rouge-gorge, étourneau...).
5. Vrai
Les fruits du lierre font partie des fruits les plus nourrissants de la nature, de véritables bombes caloriques et énergétiques. La pulpe contient 47% de sucres, 32% de lipides ou matières grasses, 16 % de fibres et 5 % de

protéines. Ils tombent à pic pour revigorer les oiseaux qui sortent affaiblis par l'hiver.

6. Vrai
Les fruits du lierre sont toxiques pour les humains.

7. Faux
La tige du lierre se dirige d'instinct en rampant vers le secteur le plus sombre de l'horizon, c'est le moyen le plus sûr de venir buter un jour ou l'autre contre le tronc d'un arbre. Elle peut ainsi cheminer au sol pendant une dizaine d'années voire plus.

8. Vrai et Faux
Tant que le lierre rampe au sol, il a des feuilles d'ombre (feuilles juvéniles) qui ont 3 ou 5 pointes. Une fois adulte sur l'arbre, ses feuilles se transforment en feuilles de lumière (feuilles adultes) à une seule pointe, de forme ovale, luisantes et nettement plus épaisses. La différence entre les feuilles d'ombre et de lumière est tellement grande que les hommes se sont parfois demandé autrefois s'il n'existait pas deux espèces différentes de lierre. (D'autant plus qu'il y a encore des feuilles aux formes intermédiaires HaHa !!)

9. Faux
Les feuilles de lierre sont prévues pour vivre 3 ans, elles doivent donc passer 2 hivers à dormir dehors. A partir du mois de septembre, elles se préparent pour l'hiver en mettant dans leur limbe toutes sortes de produits protecteurs faisant office d'antigel. En novembre, elles sont prêtes à résister à -12° C. A chaque baisse de température, les feuilles de lierre se préparent à résister à des températures encore plus basses. Elles pourront ainsi survivre jusqu'à -24°C. A -25°C, les feuilles meurent toutes. Cela explique l'absence de lierre dans l'est de l'Europe, en Scandinavie ou en Russie.

10. Vrai
Le lierre connu, le plus âgé de France est vieux de 433 ans et a une circonférence de 3 mètres.

11. Vrai
Le lierre préserve les vieux murs de la pluie en faisant office de parapluie, du dégât des gels et des écarts de température. Par temps froid, il isole les vieux murs et permet de réduire les alternances gel-dégel spécialement préjudiciables à leur conservation.

12. Vrai
Le lierre est un as de la capture et de la mise hors-circuit des particules fines qui sont dangereuses pour la santé des humains. Comme il est vert toute l'année, il intercepte une quantité énorme de poussières ultra-fines transportées par le vent, la pluie, la neige et le brouillard.

Le lierre est une plante débrouillarde qui ne fait rien comme les autres.

Nous vous invitons à observer toute la vie qui foisonne autour de lui, surtout aux deux moments clés de l'année :

- En automne, il produit une quantité vertigineuse de fleurs, dernière nourriture abondante pour une myriade d'insectes en quête de faire le plein pour survivre à l'hiver,
- Au printemps, il propose les premiers fruits très nourrissants de l'année à beaucoup d'oiseaux qui sortent affamés et amaigris de l'hiver.

Tout au long de l'année, vous pourrez observer les oiseaux qui viennent s'y abriter soit pour s'isoler du froid de l'hiver ou de la chaleur de l'été ou tout simplement pour s'y cacher.

Le lierre permet une observation facile du spectacle de la vie sauvage, juste là, sous nos yeux, que nous pouvons admirer comme des enfants, émerveillés par le miracle de la nature.



DONNEURS DE SANG

L'ombre du Coronavirus a continué à planer sur toute l'année 2021 et a rythmé nos vies avec des mesures sanitaires qui sont désormais peu à peu rentrées dans les mœurs (distanciation, lavages réguliers des mains, port du masque, etc.). Au sein de l'EFS, les protocoles des collectes n'ont cessé d'évoluer tout au long de l'année, mais le bilan de l'amicale est très positif.

Les nombreuses hospitalisations ont affaibli les réserves de l'Etablissement Français du Sang et l'angoisse liée au Covid a sûrement eu un impact immédiat sur les dons en France. Les réserves sont en cette fin d'année au plus faible en France et cela en devient inquiétant pour l'avenir. Fort heureusement, nous avons pu maintenir à Krautergersheim l'objectif de 70 donneurs que nous nous étions fixés. Nous sommes même fiers d'enregistrer une hausse de 3 % des dons par rapport à 2020 avec un total de 388 dons sur l'année. Pour rappel, la collecte de sang reste un des seuls endroits où vous trouverez des valeurs telles que solidarité, engagement, partage, convivialité et tout cela sans obligation de présentation d'un pass sanitaire !



L'amicale a donc œuvré tout au long des collectes pour vous proposer des repas variés et adaptés au budget alloué et aux protocoles compliqués de distribution de repas. En janvier, nous avons proposé des « Krütspaetzele » accompagnés de salade verte avec en dessert la traditionnelle galette des rois. En mars, nous avons servi un jambon à l'os accompagné de sa salade de pommes de terre et d'une salade de fruits. Lors de la collecte estivale, nous avons proposé des grillades et de la glace. En septembre, le menu était composé d'émincé de poulet à la crème accompagné de spaetzele et petits pois carottes. Un éclair venait clore la collation. Pour finir, en novembre, le menu était composé de knacks et salade de pommes de terre.

L'amicale des donneurs de sang souhaite remercier le Maire et la Municipalité pour son soutien permanent dans la location de l'Espace Loisirs et pour le versement de la subvention complémentaire nous permettant de maintenir une certaine qualité dans les menus et les boissons distribués pendant la collation. Nous remercions également tous les généreux bénévoles qui offrent un peu de leur temps, de leur sang et qui nous font vivre de beaux moments de solidarité.

Malgré tout cet engagement, les réserves de l'EFS sont faibles et nous devons sans cesse trouver de nouveaux donneurs de sang bénévoles pour assurer la pérennité des poches de sang, mais surtout pour sauver les malades. Alors mobilisez-vous, invitez vos proches à en faire de même !

Les conditions sont simples. Il vous suffit :

- D'être âgé(e) de 18 à 70 ans,
- Peser au moins 50 kg,
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien médical préalable au don,
- Être muni(e) d'une pièce d'identité.



En 2022, les dates des collectes seront les suivantes : 10 janvier, 28 mars, 27 juin, 19 septembre et 14 novembre. L'amicale de Krautergersheim est également à la recherche de bénévoles pour rejoindre le comité et nous aider dans l'organisation lors des 5 collectes qui ont lieu chaque année. Rejoignez une équipe dynamique où l'engagement rime avec la bonne humeur.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter un très bon passage en 2022 avec l'espoir que cette nouvelle année vous apporte à tous la santé, la sérénité et le bonheur.

Amicale des Donneurs de Sang de Krautergersheim

LES ANCIENS COMBATTANTS

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2021

Bravant toujours la covid 19, dans le respect des gestes barrières, les cérémonies, réduites en participation, ont eu lieu respectivement le samedi 8 mai et le jeudi 11 novembre 2021.

Sous la direction de Monsieur le Maire, étaient présents :

- le capitaine honoraire Michel Martin, Président de l'amicale des anciens combattants de Krautergersheim/Innenheim, les membres du comité de direction et les anciens combattants disponibles,
- les sapeurs pompiers,
- la musique Vogesia,
- quelques fidèles paroissiens.

Le Maire, Monsieur René Hoelt, accompagné des adjoints au Maire, a déposé une gerbe au monument aux morts.

La cérémonie s'est poursuivie avec la lecture des messages de Madame la Ministre des anciens combattants rappelant le 8 mai - la fin de la seconde guerre mondiale et le 11 novembre - le sacrifice de nos poilus nous permettant de vivre en paix aujourd'hui.

Les cérémonies ont été clôturées par l'hymne national suivi d'une minute de silence.

Sortie annuelle

En raison du contexte sanitaire, aucune sortie en familles n'a pu être effectuée cette année.

Souhaitons que l'année 2022 se présente sous de meilleures conditions afin que nous puissions tous nous retrouver pour passer une journée agréable ou au moins autour d'une table sympathique.



KBAD

La saison 2021/2022 ayant commencé en douceur en raison des mesures liées au COVID19, toute l'équipe du Kbad souhaite vous faire revivre quelques moments

agréables de ce début de saison mais également de la « courte » saison précédente, au travers de ces quelques photos !



Notre journée inter-association 2020 dont les bénéfices ont été reversés à l'association du père Denis LEDOGAR : Les Semeurs d'Étoiles ! C'est Madame Elfie MUSER, bénévole au sein de l'association les semeurs d'Étoiles depuis de nombreuses années, qui nous a honoré de sa présence lors de cette journée d'échanges qui s'est déroulée le samedi 29 février 2020.



Le Bad'masqué des enfants 2020 se terminant par la dégustation de délicieux beignets...



...suivi du Bad'masqué des adultes 2020 !



Heureuse reprise du badminton en septembre 2021 après des mois «badstinance» !



En plein dans le mouv' !



Le Kbad est fier de vous présenter sa nouvelle mascotte : Siméon NAU, né le 10 mai 2021 !



Retrouvailles de notre comité.



Un mercredi soir comme un autre au badminton : les joueurs sont toujours d'attaque !



Toute l'équipe du Kbad vous souhaite une très bonne et heureuse année 2022 !

HARMONIE VOGESIA

Très peu de moments de partage au sein de notre association en 2021

2021 sera pour notre association une « Annus Horribilis »
Le concert sur le thème des Couleurs prévu le samedi 30 janvier a été annulé en raison de l'évolution de la crise sanitaire et du couvre-feu.

Aucune répétition n'a été possible avant juin 2021 où nous nous sommes retrouvés avec une très grande joie.

Cérémonie 8 mai : annulée

Fête Dieu en juin : annulée

Festivités du 14 juillet : annulées

Fête de la Choucroute en septembre : annulée

Toutefois, la Cérémonie du 11 novembre a pu se dérouler dans les différentes communes.

Quelques irréductibles Chouillois se sont toutefois réunis pour former un nouvel ensemble de cuivre : le Brassi K Quintet (du mot Brassica qui veut dire chou).

Le Brassi K Quintet, ce sont cinq musiciens originaires de l'orchestre d'Harmonie de Krautergersheim, qui ont décidé de se réunir pour partager ensemble leur passion pour la musique, et en particulier celle du Quintette de Cuivres. Créé en avril 2021 sous l'impulsion de Patrick Peter (cor et direction), l'ensemble réunit Robin Seyler et Pascal Schlepp (trompettes & bugles), François Beiner (trombone) et Thibault Gill (tuba), autour d'un répertoire très varié.

Malgré la situation sanitaire, ce groupe a pu se faire connaître dans la région lors de concerts. Ces joyeux troubadours se font un plaisir de faire voyager le public à travers les époques et les continents, au timbre harmonieux de leurs instruments. C'est avec humour et passion qu'ils vous emmèneront de la période baroque à la musique contemporaine en passant par le jazz, et bien d'autres surprises encore...

✓ Reprise des répétitions en juin 2021

Au mois de juin 2021, c'est Brassi K Quintet qui a animé musicalement la messe de la Fête Dieu, à l'Eglise St Epvre de Krautergersheim.

Entre temps, ils ont également joué à l'Eglise du Bischenberg et d'Obernai et pour des concerts de l'Avent à Goxwiller et même ... à l'Eglise du Mt Ste Odile pour la clôture du Jubilé 2020.

Nous sommes très fiers de leur présence à la Cathédrale de Strasbourg le dimanche 16 janvier 2022 à l'office de 11 heures !!

Nous souhaitons beaucoup de succès à cet orchestre pour 2022.

Pour les voir et les contacter :

page Facebook et chaine Youtube : Brassi K Quintet.

Contact : Patrick Peter au 06.07.83.71.31 -
Mail : brassi.k.quintet@gmail.com

Au vu du contexte sanitaire actuel, nous avons décidé de reporter le traditionnel Concert Annuel de la Musique Vogesia prévu le samedi 29 janvier 2022 à une date ultérieure.

L'ENSEMBLE DES MUSICIENNES ET MUSICIENS VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2022 !

Que vous soyez musiciens ou pas, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Convivialité et bonne ambiance assurées !

Répétition les vendredis soir de 20h30 à 22h30

Tél : Christine Andres : 06 80 55 82 64.

Mail : vogesiakrautergersheim@gmail.com

www.facebook.com/vogesiakrautergersheim/

Chaine Youtube : Musique Vogesia Krautergersheim



✓ Cérémonie du 11 novembre



✓ ✓ Pascal Schlepp, Patrick Peter, Thibaut Gill, François Beiner et Robin Seyler.
Robin est le petit-fils de Stoeffler Marie et Camille ; la musique reste en famille.



ÉCOLE DE MUSIQUE « LAMIKALE »



Qui sommes-nous ?

LamiKale est une école de musique inter-village.

Nos professeurs sont ravis de partager avec vous leur passion, tout en s'adaptant à l'évolution et à la motivation de chaque élève.

L'enseignement des instruments est complété par la formation musicale qui permet à chaque musicien de parfaire ses connaissances théoriques en progressant dans le jeu collectif par petit groupe.

Un très grand choix d'instruments de musique à vents, à cordes, à touches (piano et orgue) et de percussions s'offre à vous, quel que soit votre âge.

Les cours ont lieu à la maison communale du 15 Grand' Rue, au 2^{ème} étage, à la salle de musique. N'hésitez pas à consulter notre site www.lamikale.fr ou contacter Isabelle Grannec-Graff au 06.06.81.11.88 - mail : ecole@lamikale.fr



Jean-Philippe : guitare classique et électrique



Philippe : piano et orgue



Didier : batterie



Hélène : flûte



Esther : violon et chant



Nicolas : violoncelle



Émilie : flûte



Robin : trompette et formation musicale



Christine : clarinette et saxophone



Jean-Claude : trompette, cor, trombone, baryton, tuba et formation musicale



Gauthier : guitare basse



Isabelle : directrice

Orchestre de LamiKale

L'orchestre de l'amicale des écoles de musique, regroupant les villages de Krautergersheim – Nordhouse – Boersch, a repris son activité. Il accueille les enfants, adolescents, ainsi que des adultes débutants ou plus avancés. Tous les instruments, à vent, à cordes, percussions, claviers seront les bienvenus.

Cette activité est ouverte à toutes les personnes souhaitant s'initier à la musique d'ensemble, même si elles ne sont pas élèves de « lamiKale ». La participation est gratuite pour les membres des écoles du réseau (la cotisation annuelle de 50 € est demandée pour les non-inscrits).

Les répétitions ont lieu le samedi matin, toutes les 2 semaines de 10 heures à 11 heures 30 à la salle de musique située au 2^{ème} étage de la maison communale au 15 Grand Rue à Krautergersheim.

Rejoignez cet ensemble, épanouissez-vous dans l'univers musical.



KRAUT'DANSE

Ça y est, la nouvelle année est arrivée !

Nous avons enfin pu nous réjouir de la période de Noël si traditionnellement implantée en Alsace, flâner à nouveau avec grand plaisir dans nos beaux villages pour y admirer les illuminations et y arpenter les marchés de Noël. Nous avons dégusté les traditionnels « bredele » et vin chaud, préparé nos petites surprises pour les proches et nous nous sommes réjouis de nous retrouver pour de chaleureuses fêtes de fin d'année.

En effet, après ces longs mois sans activité, le comité, avec à sa tête sa Présidente Claudine Bischoff, est heureux d'avoir pu se retrouver fin juin en attendant la reprise de septembre.



Après avoir eu la joie de recommencer les cours de danses, nous avons, fin octobre, célébré « Halloween » : fête celte marquant le début d'une nouvelle année.

Pendant les congés scolaires d'octobre et en l'absence de Pascal, notre professeur de danse, le comité a organisé la traditionnelle soirée « knacks » pour passer un moment bon enfant tout en révisant les chorégraphies apprises.



Décembre est effectivement le mois de toutes les réjouissances et ce, tout particulièrement pour Kraut'Danse, qui a clôturé le premier trimestre avec sa traditionnelle fête de Noël.



La situation sanitaire qui s'était bien améliorée, est à nouveau préoccupante. C'est pourquoi, il nous faut rester très prudents. C'est seulement à ce prix, que nous pourrions continuer à nous retrouver pour exercer notre passion et ouvrir notre association à tous ceux qui hésitent encore à nous rejoindre. Kraut'Danse espère une évolution rapide et positive de la situation sanitaire.

Pour clôturer cette année 2021, le comité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.



Le comité

TENNIS CLUB DE KRAUTERGERSCHEIM

La saison sportive 2021

- Championnat adultes :

Le championnat qui se tient au printemps a été annulé en raison des restrictions dues au COVID.

- Tournoi interne Krautergersheim / Hindisheim :

Pas de tournoi en 2021.

- Championnat plus de 35 ans :

2 équipes ont été engagées.

C'est avec un grand plaisir que nos joueurs vétérans ont pu participer au championnat départemental des + de 35 ans (né en 1987 et avant) qui s'est déroulé en septembre.

L'équipe 1 a particulièrement brillé sur les terrains en gagnant 3 rencontres dont 2 au double décisif. Terminant finalement 3^{ème} de sa poule à un point seulement du premier, nos vétérans ont fait honneur au club et ont montré que les entraînements du mardi soir étaient efficaces.

Dans une poule relevée, les joueurs de l'équipe 2 ont réussi quelques belles performances mais terminent malheureusement à la dernière place.

Nous espérons tous que le contexte sanitaire permettra la tenue des championnats en 2022.

École de tennis

Il n'y a pas eu d'école de tennis en 2020/2021 en raison des problèmes rencontrés pour recruter un enseignant. De plus, les restrictions liées au COVID auraient perturbé les cours tout au long de l'année.

Pour la saison 2022/2023, une pré-inscription aura lieu lors de la journée « portes ouvertes » qui se tiendra le 12 juin 2022.

Travaux

Les courts de tennis ont bénéficié d'une rénovation des surfaces par une entreprise spécialisée au printemps 2021. Nous remercions la commune pour l'aide financière apportée pour ces travaux.



Le programme 2022

Activités	Date	Lieu
Championnat par équipes adultes	avril-mai	Courts extérieurs
Tournoi de tennis interne	avril à juin	Courts extérieurs
Fête du tennis & portes ouvertes	12 juin	Courts extérieurs
Championnat par équipes + 35 ans	septembre	Courts extérieurs
Fête de la choucroute : stand choucroute/ tartes flambées	septembre	Parking de la mairie
Fête des 3 raquettes	26 novembre	Espace Loisirs Joseph Lotz
Entraînement des équipes adultes	le mardi à partir de 18h	Espace Loisirs Joseph Lotz

Frais d'adhésion

Frais d'adhésion au Tennis Club de Krautergersheim incluant la licence FFT pour la saison 2021/2022 :

La cotisation annuelle valable inclut la licence auprès de la Fédération Française de Tennis et permet de jouer librement sur les courts extérieurs ainsi qu'en salle le mardi soir.

La licence 2022 : valide du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Coût licence : 29 € pour les adultes, 20 € pour les 18 ans et moins.

Elle vous sera obligatoirement délivrée en tant qu'adhérent à un club affilié à la FFT (référence : article 4 des statuts de la FFT).

Tarifs 2022 (licence comprise)

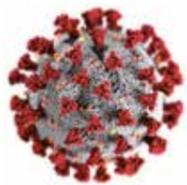
- 50 € : MOINS DE 18 ANS ET ETUDIANTS
- 70 € : ADULTE
- 180 € : ECOLE DE TENNIS
- Réduction de 10 € pour les autres membres de la famille
- Caution clé d'accès aux courts : 10 €

Contact :

Jean-Luc KLINGELSCHEMIDT
03 88 95 79 31 en soirée ou le week-end
klingelschmidt.jl@wanadoo.fr

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

En recherche du remède miracle...



Pour quand la victoire sur ce semeur de troubles ? A quand le retour à une vie normale et à des comportements sociétaux comme avant ? Réalité ou désillusion ?

2020... 2021, des années qui se suivent et se ressemblent un peu...

Lors de l'année passée, avec un contexte continuellement changeant et offrant aussi bien son lot de frustrations que de leurs d'espoir, notre amicale a poursuivi sa quête pour le maintien en vie de son tissu associatif.

Bien que l'ADN de notre association soit construit sur le courage et le dévouement, elle révèle les mêmes peurs et doutes lors de la prise de nouvelles initiatives. Le risque zéro n'existant pas, la peur de voir un de ses proches rattrapés par le virus l'emporte fréquemment.

Grâce au comité et à l'impulsion de nouveaux membres, nous avons concrétisé des projets innovants et dans le respect des règles sanitaires en vigueur :

- à l'occasion de la fête des mères, la mise à l'honneur des épouses, dames et demoiselles de notre association, au travers de la remise d'un bouquet de fleurs,



- la tenue de notre AG, précédée d'une balade matinale et suivie d'un après-midi récréatif autour d'un barbecue,



- à l'occasion d'Halloween, la décoration de la caserne et la distribution de friandises, lors d'un passage à la caserne ouverte pour l'événement,



- la tenue d'une cérémonie religieuse « sainte Barbe » regroupant tous les Sapeurs-Pompiers de notre communauté de paroisses (malheureusement sans banquet),

- l'organisation d'une fête de Noël, au grand air, pour nos petits et nos grands.



la fête de la choucroute qui tient clairement à cœur à nos membres (anciens et jeunes confondus). Si le contexte sanitaire nous le permet, nous espérons pouvoir mettre à profit ce début d'année, pour la préparation de ces deux événements.

Afin de promouvoir l'activité de SP, l'amicale souhaite rendre les activités de la section plus visibles pour la population ; davantage d'informations sur la tenue de manœuvres (au travers des réseaux sociaux et de la presse locale), la tenue de portes ouvertes.

Au travers de nos statuts, chaque nouveau sapeur-pompier qui vient intégrer notre section, intègre automatiquement notre amicale. C'est toujours un plaisir de voir notre amicale renforcée avec l'arrivée d'un jeune couple et ainsi apporter des perspectives nouvelles. En fin d'année, nous avons accueilli M. Stephan Mathieu et sa compagne, pompier professionnel du SIS67.

Nous espérons que d'autres jeunes couples, au travers de l'engagement de Monsieur ou Madame, nous rejoindront au courant de l'année. 2022 étant déjà bien entamée !

Pour cette nouvelle année, l'ensemble des membres de notre amicale se joint à moi pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2022 et continuons ensemble à nous dresser contre le virus et ses conséquences pour notre mode de vie.

Le Président de l'Amicale,
Patrick Schahl



Dans le prolongement de nos actions en faveur du recrutement de jeunes hommes et femmes actifs et souhaitant s'impliquer dans la chaîne locale, nous avons édité un calendrier qui affiche notre besoin immédiat de nouvelles forces vives. Pour l'occasion, nos sapeurs-pompiers se sont prêtés à un exercice nouveau et affichant clairement qu'être sapeur-pompier volontaire est une activité qui se conjugue réellement avec sa vie professionnelle.

Durant cette année de pause, le comité s'est mis à l'écoute de ses membres pour mieux comprendre leurs attentes et ainsi réajuster sa ligne de conduite pour les années à venir.

Ainsi, 2022 sera une année **sans nuit du feu** et, je l'espère, **avec la reconduction du marché aux puces et de**



SECTION LOCALE DES SAPEURS-POMPIERS



L'année 2021 de la section locale des sapeurs pompiers de Krautergersheim se résume par ses formations, ses actions, ses nouveautés et sa volonté d'être au service de sa population.

COVID 19

Nous pouvons tous être très fiers des actions menées par les hommes de notre section locale de Krautergersheim.

Au courant du mois d'août, le service départemental d'incendie et de secours du Bas Rhin lançait un appel à candidature en vue de l'envoi de renforts de sapeurs pompiers à destination des Antilles, pour venir en aide aux départements d'outre-mer lourdement frappés par l'épidémie.

Suite à cette demande, le 19 septembre, le sapeur 1ère classe Loiseau Stanislas, membre de notre section locale, embarquait en compagnie de 2 autres sapeurs pompiers de notre département, pour une durée de 15 jours à destination de la Guadeloupe, pour prêter main-forte aux instances départementales de l'île dans ses actions de lutte contre l'épidémie du COVID 19.

A son retour de déplacement, le 03 octobre, Stanislas revenait en emportant dans ses bagages un courrier de félicitations du Préfet de la Guadeloupe.



Obligation vaccinale des sapeurs pompiers

Le 23 juillet, tous les services étaient destinataires d'une note émanant de la direction générale de la sécurité civile concernant les obligations vaccinales de l'ensemble des sapeurs pompiers ainsi que l'ensemble des personnes investies dans les missions de sécurité civile de notre territoire.

Ainsi, tout sapeur pompier se devait de présenter un statut vaccinal à jour et, en application de la loi 2021-1040 du 05 août 2021, à compter du 15 septembre 2021, tout sapeur pompier n'ayant pas présenté de justificatif de l'administration des doses de vaccins requises, ne pouvaient plus exercer son activité.

Dotation de matériel

Le casque fait partie de la protection individuelle des sapeurs pompiers de notre département. Depuis 1985 et jusqu'à ce jour, nous étions dotés du casque F1 Gallet.

Suite à une campagne d'essais, il a été décidé par nos instances départementales de renouveler ces protections individuelles. Ainsi, le 15 septembre 2021, notre section locale ainsi que l'ensemble des sapeurs pompiers de notre unité territoriale, étaient dotés du nouveau casque Rosenbauer, avec sa coque photo lumineuse de couleur jaune, présentant une meilleure ergonomie et un meilleur confort.



Activités opérationnelles

Le nombre d'interventions assurées par notre section locale s'élève à 24 contre 35 interventions en 2020.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, pour les demandes de destruction de nids de guêpes, un formulaire a été mis en ligne sur le site www.sdis67.com.

Abeille	Guêpe	Frelon européen	Frelon asiatique
			
<ul style="list-style-type: none"> • 11 à 13 mm • Corps trapu et velu • Abdomen ligné de bandes noires 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 mm • Abdomen et corps très distincts • Abdomen noir et jaune vif 	<ul style="list-style-type: none"> • 18 à 35 mm • Abdomen jaune rayé de noir • Thorax noir et roux 	<ul style="list-style-type: none"> • 17 à 32 mm • Abdomen noir avec liserés fins jaunes • Pattes jaunes • Thorax noir

Lorsqu'un requérant composera le 18, l'opérateur du CTA lui rappellera que ce type d'opération ne relève pas de nos missions et l'invitera à prendre contact avec une entreprise spécialisée dans le traitement de nids d'hyménoptères.

A défaut, l'opérateur de la ligne d'urgence du 18 invitera l'appelant à renseigner le formulaire de demande de prestation disponible sur le site internet du SDIS 67, sur lequel figure les conditions de facturation. Plus aucun traitement ne se fera directement par téléphone (sauf cas très exceptionnels).

La mise en œuvre de ce formulaire en ligne a comme objectif de libérer les lignes du 18 au profit des appels d'urgence uniquement.

Effectifs de la section locale

L'effectif actuel de la section locale est de 12 sapeurs pompiers dont :



2 officiers – 3 sous-officiers – 7 caporaux et hommes du rang.

En cette année 2021, nous avons accueilli par voie de mutation un jeune officier sapeur pompier professionnel de Strasbourg en la personne du Lieutenant Stephan Matthieu, assurant également des fonctions de chef de groupe au sein de notre unité territoriale.

Un dossier d'engagement est en cours en vue de l'intégration dans nos rangs de Schahl Jean-René, élevant ainsi nos effectifs à 13 sapeurs pompiers.

Comme chaque année, nous profitons de la diffusion de ce bulletin pour un appel à destination de toutes personnes désireuses de s'investir dans une action personnelle et d'accomplissement d'un engagement citoyen au côté des sapeurs pompiers de Krautergersheim.

Prenez contact au plus vite avec le chef de section locale qui saura vous apporter l'ensemble des éléments et saura vous convaincre de venir nous rejoindre : Lehmann Denis au 06.73.21.96.77.

Distinctions



En reconnaissance de son engagement et de ses services à l'attention du service d'incendie et de secours du Bas-Rhin, le sergent-chef Schahl Patrick se voyait décerner cette année la médaille de reconnaissance Bronze pour 25 années d'engagement.

Nouveautés 2021

Formations et Manœuvre

Une manœuvre combinée a été organisée conjointement avec la section locale des sapeurs pompiers d'Innenheim.



A l'initiative du Père André Pachod, un office religieux était célébré en l'église St Epvre de Krautergersheim, en l'honneur de Ste Barbe, patronne des sapeurs pompiers et des mineurs.

Cette célébration rassemblait la grande famille des sapeurs pompiers issue de notre communauté de Paroisse, regroupant ainsi les communes de Innenheim, Meistratzheim, Valff et Krautergersheim.



Pour clore ce tour d'horizon 2021, je vous souhaite au nom de tous les membres de la section locale des sapeurs pompiers de Krautergersheim, que cette année 2022 qui se présente à nous vous comble de bonheur, de sérénité, de succès et vous garde toutes et tous en bonne santé.

Le chef de section locale, Adjudant Chef Denis LEHMANN

FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM

Rien ne sera plus comme avant ! ...

Chers Chouvillois, chers amis,



À l'approche des derniers jours de l'année, et au plus fort de la pandémie que nous traversons, chacun a pris conscience de la fragilité de notre monde et plus particulièrement de nos associations et de notre sport. L'effort collectif, l'attention aux autres, la solidarité nous ont permis de franchir ces épreuves difficiles lors de cette période inédite pour le FCK, le football Alsacien et Français. Je tenais à souligner le sens des responsabilités dont chacun a pu faire preuve durant toute cette période récente. Progressivement les activités reprennent, bénévoles, dirigeants et joueurs petits

et grands retrouvent leur place. Le football Alsacien est en pleine mutation, le comité directeur du District d'Alsace de Football a présenté aux clubs son projet de recréation d'une Ligue d'Alsace, et la volonté de sortir du Grand Est, cette volonté affichée par le District a été suivie par un vote en AG le 20 novembre 2021 à Rosheim, suivie et abondée par les clubs à plus de 93% dans ce sens.



Pour le Football Club de Krautergersheim, 2021 restera une année de reprise de championnat pour la saison 2021/2022, passage qui a réclamé beaucoup d'organisation sur divers postes : sur la buvette avec une jauge dans le club house, 4m² par personne et masqué, avec une consommation assise, registre des présences aux entraînements et matchs, affichage des informations covid et de la réglementation en milieu sportif, contrôle aléatoire du pass sanitaire, des efforts de la part de toutes et tous pour accueillir tout le monde dans des conditions les plus optimales possibles.



Les difficultés pour 2021 ne se sont pas arrêtées à la crise sanitaire. À notre grande surprise nous avons eu le passage des gens du voyage sur les installations communales à deux reprises cette année, des contraintes qui nous ont conduits à déplacer certaines séances d'entraînement et à modifier les phases de reprise sur la préparation des championnats jeunes et séniors. Le FCK petits et grands et son comité tiennent à remercier le personnel communal, la mairie et l'ensemble des entreprises qui ont permis une remise en état rapide et conforme à la reprise de notre pratique sportive.

Les manifestations qui sont sources de revenus conséquents et nécessaires pour la survie de notre association et pour toutes celles du village nous manquent cruellement. La suppression de « l'après ski » en mars 2021, du tournoi des jeunes en juin, de la fête de la choucroute sur le dernier trimestre ; ces moments qui permettent un lien fort avec le village sont des curseurs. Malgré ces difficultés, le FCK reconduit des opérations telle que l'opération paëlla en juin 2021, les calendriers des footballeurs, opérations de Noël avec le soutien d'entreprises et producteurs locaux de vins, fromage et charcuterie.



Les augmentations successives des énergies (électricité, gaz, eau) reflétant une évolution des cotations de marché de gros ont un impact direct sur la gestion de la trésorerie. Ainsi, le Crédit Mutuel décide également d'une augmentation des principaux produits et services avec nouvelle grille tarifaire au 1^{er} janvier 2022, ce qui nous conduit à une gestion encore plus rigoureuse.

La partie sportive pour 2021/2022 est reconduite de la manière suivante :

- > L'équipe fanion évolue en catégorie District 2
- > L'équipe 2 évolue en catégorie District 6
- > Une équipe de vétérans est reconduite cette saison
- > 1 équipe de U15, entente avec le FC BARR
- > 1 équipe de U13
- > 1 équipe de U11
- > 1 équipe de U9
- > 1 équipe de Babyfoot



Le 29 septembre 2021, s'est tenue au club house de Krautergersheim l'AG du FCK qui a pu élire dans des conditions particulières et avec un protocole renforcé une nouvelle liste de comité :

- WANTZ Nathalie
- BOUCHAKOUR Eric
- HANNS Théo
- KOEHLING Loïc
- SOKOLOWSKI Roman
- SCHWING Pascal
- VELTEN Clément
- WILHELM Philippe
- OBERGFELD André
- SUTTER Eric

Le comité du FC Krautergersheim ainsi que ses membres souhaitent également remercier toutes les personnes de

leur soutien (entreprises, particuliers et commerçants...) à la suite des différentes opérations et manifestations sportives tout au long de l'année 2021. Vous avez été nombreux à nous soutenir tout au long de ces épreuves inédites, pour toujours apporter une note d'optimisme,



UN GRAND MERCI !

À l'ère du digital, les relations entre les uns et les autres sont fondamentales et la perspective de mois sans liens sociaux complique la fluidité des rapports. C'est pourquoi au nom du FCK, je pose sur papier les remerciements tout particulièrement à la commune pour la gestion des épreuves et le soutien annuel, le conseil municipal, les agents de la commune ainsi que les adjoints, nous n'oublions pas nos nombreux partenaires particuliers, entreprises, commerçants du village pour leur soutien. Les bénévoles, joueurs petits et grands, ainsi que les dirigeants du FCK vous remercier pour votre soutien et votre confiance et souhaitent le meilleur pour chacune et chacun d'entre vous, prenez soin de vous,

Bonne et Heureuse Année 2022 !

Pour le FC Krautergersheim,

Eric Bouchakour, Président du F.C.K



N°Affiliation : 503998
Stade Eugène Wagner

ANIMATIONS LOISIRS CHOUVILLOIS

Le mot du Président

Ce fut une année bien particulière pour notre association et moi-même en tant que nouveau président, élu en juillet 2021.

C'est avec grand plaisir que nous vous avons proposé cette année une nouvelle activité, qui a un grand succès : le Yoga, que nous espérons pouvoir maintenir pour 2022. D'autres activités ont été reconduites : l'alsacien et zumba enfants.

Enfin, nous avons été contraints d'en arrêter certaines : zumba adultes et méditation.

Nous avons aussi été obligés d'annuler la soirée humoristique, que nous tenterons d'organiser en 2022.

Nous avons fini l'année avec notre animation de Noël, organisée dans le respect des règles sanitaires imposées, seules conditions pour pouvoir la maintenir. Cela n'a pas été simple et facile à mettre en œuvre et tout cela nous a demandé beaucoup d'énergie, mais quelle joie d'avoir pu la partager avec vous.

Pour 2022, nous avons de nouvelles idées, que nous aimerions vous proposer, en espérant qu'elles vous plairont et que nous pourrions les organiser.

Au nom de l'association « Animations Loisirs Chouvillois », de tous ses membres et moi-même, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2022, que la santé soit au rendez-vous.

Le Président de l'A.L.C. et toute l'équipe

Atelier Alsacien :



L'atelier alsacien a eu un grand succès pour sa reprise en septembre 2021. Plusieurs anciens et de nouveaux élèves ont repris les cours. Nous avons aujourd'hui 10 enfants de 4 à 13 ans inscrits.

Nous espérons vraiment pouvoir continuer normalement cette activité pour 2022. Les cours sont assurés sous

forme d'ateliers jeux ludiques par Mme Brigitte LOTZ (en tant que bénévole).

Un grand merci à elle, qui a toujours été présente pendant cette période un peu difficile.

Activité YOGA (nouvelle activité)

C'est une nouvelle activité que nous proposons depuis septembre 2021 et nous sommes agréablement surpris du nombre de personnes intéressées et présentes depuis le début. C'est un franc succès.

Nous comptons à ce jour plus d'une vingtaine de participants réguliers. L'activité est assurée toutes les semaines hors période scolaire par notre professeur de Yoga : Melinda MAY.



ZUMBA Enfants :

Le 1er semestre de l'année 2021 a été compliqué avec plus de 5 mois de séances par visioconférence. La joie de se voir et de danser ensemble par écrans interposés a laissé place à une lassitude... au mois de mai plus que 5 enfants étaient au RDV virtuel le mercredi après-midi. Cependant, cette solution nous a permis de proposer malgré tout une activité physique aux enfants dans le respect des conditions sanitaires. Au mois de juin, retour à la salle pour finir l'année par 5 séances de retrouvailles : danser ensemble dans un même lieu, c'est quand même mieux !



Malgré les contraintes sanitaires à la rentrée 2021, nous avons maintenu l'activité zumba kids pour les 4-8 ans et l'activité zumba urban dance pour les 9-14 ans, dans le respect des mesures sanitaires. Une vingtaine de kids et 5 ados se retrouvent chaque semaine pour transpirer sur les chorégraphies de Violaine. Nous avons été contents de voir revenir les habituées et d'accueillir de nouvelles « zumbettes ». Malheureusement, nous n'avons pas pu nous retrouver autour du traditionnel goûter de Noël et de la représentation des enfants. Nous nous rattrapons en 2022 !

Groupes de paroles (café parents) :

Cette année encore, en collaboration avec le Centre Arthur Rimbaud d'Obernai, nous avons proposé des rencontres sous forme de café parents pour aborder différents sujets. Malgré la situation sanitaire, plusieurs parents ont pu se retrouver, dans le respect des gestes barrières. Sous la houlette de Christel Bricka, intervenante de l'association Parents tout simplement, ils ont échangé sur des sujets comme « développer la confiance en soi et l'estime de soi de l'enfant », « autoritarisme...laxisme...quel juste milieu ? », « les outils de communication pour résoudre les conflits ».

Nous sommes déjà en train de travailler sur les thématiques qui seront abordées en 2022.

Ces rencontres se déroulent dans un esprit de confiance et de convivialité, et sont totalement gratuites pour les participants.



Un Noël à Krautergersheim

Malgré le contexte sanitaire actuel, nous avons tout mis en œuvre pour organiser et proposer cette animation sous un nouveau format. Jusqu'au dernier moment, nous n'étions pas certains de pouvoir la maintenir. Pas toujours simple de mettre en œuvre toutes les conditions sanitaires, beaucoup d'énergie, mais nous avons pris beaucoup de plaisir à offrir une belle parenthèse à nos enfants et à ceux que nous sommes tous.

Cette année, nous avons avant tout souhaité réserver en partie cette manifestation à faire plaisir aux enfants en leur offrant et proposant des jeux en bois géants (proposés par l'APEK), une caricature et l'initiation à la Cani-rando (randonnée découverte avec des Huskys).

Nous avons aussi maintenu un petit marché de Noël artisanal et local avec entre autres des couronnes de

l'avent, des décorations, du miel et de la bière artisanale locale, des bijoux ... Sans oublier bien sûr la partie restauration où l'on pouvait déguster du vin chaud, des tartes flambées, des crêpes etc...

Le Père Noël a fait son apparition en urgence dans un camion de pompier, sirène hurlante attendu par ses lutins et les enfants. Un jongleur et un saxophoniste animaient ce magnifique après-midi. Malgré le masque, nous pouvions deviner la joie des enfants et le bonheur des parents. Merci à tous pour votre présence ce jour-là.



GYM TONUS

Après une année de pause imposée par la crise sanitaire, c'est avec grand plaisir que nous nous sommes retrouvés en septembre pour la reprise de notre activité sportive. Aux habitués se sont joints de nouveaux membres ravis de participer aux séances animées par Caroline Marchal.

Si pour certains nous avons mis l'activité sportive « un peu » en veille pendant cette année de confinement, ce n'était pas le cas de Caroline. Elle a poursuivi sa formation d'animatrice sportive. Il s'agit d'une formation proposée par la Fédération Française Sports pour Tous. De nombreux cours théoriques, de la pratique de diverses disciplines, la rédaction d'un mémoire, tel était le programme. La persévérance de Caroline pour arriver à atteindre ses objectifs a payé. Elle a réussi sa titularisation avec brio fin juin. Félicitations Caroline !

Notre jeune diplômée nous partage ses découvertes faites lors de la formation, comme par exemple le HIIT. Cette séance d'entraînement a la particularité d'être composée de très courtes périodes d'effort intense alternées de périodes de récupération. Autant vous dire, que nous transpirons un peu en fin de séance.

Si les moments de convivialité n'ont pas encore été possibles, nous retrouver pour faire du sport ensemble, sous la houlette talentueuse de Caroline, nous procure chaque semaine une grande satisfaction.

Belle et heureuse Année 2022 !

L'association Gym Tonus



CLUB LOISIRS ET DETENTE



Depuis de nombreuses années, des passionnés de jeux de cartes et de jeux de sociétés, se retrouvaient tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois, à la salle Saint Epvre.

Hélas !! Avec la crise du covid, nous ne pouvons plus nous rencontrer pour la traditionnelle après-midi, où l'on joue, où l'on cause, sans oublier le « Café-Kueche ».

Dans l'espoir de nous revoir bientôt, nous souhaitons à tous les lecteurs et à nos membres, les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2022.

Les portes sont grandes ouvertes à toute personne qui souhaite rentrer dans l'association.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : Solange SANCHEZ au 03.88.95.73.10

Le comité.

LES MARCHEURS DE KRAUTERGSHEIM



Les activités des marcheurs du village ont été perturbées au cours de l'année 2021 par la persistance de l'épidémie de la Covid. De ce fait, les participants ont inégalement poursuivi l'activité, selon leurs disponibilités.

Leur année a aussi été marquée par le décès d'un des fidèles marcheurs et ami, Robert Grinner. Sa présence, sa générosité et son humour leur manquent beaucoup.

Un appel est lancé à toutes les personnes amatrices de marche pour participer aux promenades quotidiennes,

d'une durée de 1 h et 1 h 30 et qui se font par n'importe quel temps. Rendez-vous tous les jours, place des Fêtes, près de la Fontaine à 8h 45.

N'oubliez pas que tous les professionnels de la santé s'entendent pour dire qu'en moyenne, entre 40 et 50 minutes de marche soutenue sont nécessaires pour en ressentir les bienfaits, tant sur les plans cardiorespiratoire et cardiovasculaire que cognitif et psychologique. La marche permet de maintenir une bonne forme physique, améliore la santé, le bien-être, la mémoire, l'attention, la vigilance, l'humeur. Alors, qu'attendez-vous pour vous joindre au groupe des marcheurs ?!

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Où s'adresser pour obtenir :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** Gratuit
Mairie du lieu de naissance
- **Extrait ou copie de son acte de mariage** Gratuit
Mairie du lieu de mariage
- **Duplicata du livret de famille** Gratuit
Mairie du domicile ou mairie du lieu de mariage
- **Copie d'acte de décès** Gratuit
Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt
- **Carte d'électeur** Gratuit
Mairie du domicile
- **Certificat de vie commune** Gratuit
Mairie du domicile
- **Légalisation de signature** Gratuit
Mairie du domicile

ATTENTION : La signature du document est obligatoirement à faire au guichet de la mairie, devant l'agent. Une pièce d'identité devra être présentée.

- **Carte grise**
Voir sur le site de l'ANTS - ants.gouv.fr
- **Carte nationale d'identité et Passeport**
Toutes les mairies équipées (Obernai, Erstein, Benfeld, Sélestat, Molsheim...)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité est valide 15 ans pour les personnes majeures.

Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de cinq ans. Cette prolongation se fait automatiquement, elle ne nécessite aucune démarche particulière et la date inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte d'identité, veuillez vous renseigner en Mairie car tous les pays n'acceptent pas les cartes d'identité de plus de 10 ans.

Pour les personnes mineures, la durée de validité de la carte nationale d'identité reste de 10 ans.

- **Extrait de casier judiciaire** Gratuit
*Par courrier :
Casier Judiciaire National
44317 Nantes Cedex 3
ou par Internet : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>*
- **Demande de carte de séjour pour les étrangers**
Préfecture – Se présenter en personne
Gratuit pour CEE, se renseigner à la Préfecture pour les autres nationalités.

➤ **Etat-civil des français nés, mariés ou décédés à l'étranger**

*Commander les extraits par courrier :
Ministère des Affaires étrangères
Service central d'état civil
11, rue de la Maison Blanche
44941 Nantes Cedex 09
ou par internet : <https://www.service-public.fr/>*

Autorisation de sortie de territoire

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis 2017.

Cette autorisation est à rédiger par le titulaire de l'autorité parentale en utilisant le formulaire officiel (cerfa 15646*01). Le mineur qui sort du territoire devra présenter :
- ce formulaire complété et signé,
- la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire,
- les autres documents de voyage requis (son titre d'identité, son titre de voyage...).

Plus d'informations et formulaire téléchargeable en ligne : <https://www.service-public.fr/>

Aucune démarche n'est à effectuer en mairie ou en préfecture.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des PACS peut être fait au choix chez un notaire ou à la mairie de votre domicile. En mairie, la démarche est gratuite.

Conditions pour se pacser à la mairie de Krautergersheim :

- Habiter ensemble à Krautergersheim,
- Etre majeurs, de sexe différent ou de même sexe,
- N'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance.

Les pièces à compléter et à déposer en mairie sont à télécharger sur le site <https://www.service-public.fr/> (les documents sont également disponibles en mairie).

Procédure :

Le dépôt du dossier complet se fait sans rendez-vous à la mairie, afin de vérifier la conformité des pièces.

Lors du dépôt du dossier, un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement de votre convention de PACS, qui se fera devant un officier d'état civil en présence des 2 partenaires.

Il est prévu que des mesures de simplification des formalités administratives du quotidien soient progressivement déployées.

Certaines informations indiquées sur cette page pourraient de ce fait évoluer en cours d'année.

CALENDRIER DES FÊTES 2022

Informations sous réserve de nouvelles directives liées à la pandémie

Janvier

- 10 Don du Sang**
Donneurs de Sang
Esp. Lois. J. LOTZ

Mars

- 05 Tournoi inter-associations**
KBAD
Esp. Lois. J. LOTZ
- 12 Soirée Après-Ski**
FCK
Esp. Lois. J. LOTZ
- 26 Théâtre**
ALC
Esp. Lois. J. LOTZ
- 28 Don du Sang**
Donneurs de Sang
Esp. Lois. J. LOTZ

Avril

- 09 Soirée Dansante**
ALAK
Esp. Lois. J. LOTZ

Mai

- 01 Profession de foi**
Paroisse
Église d'Obernai
- 08 Cérémonie du 8 mai**
Anciens Combattants
Église
- 08 Première Communion**
Paroisse
Église de Meistrat.
- 22 Marché aux puces**
Amicale des Pompiers
Village
- 25 Tournoi de Judo**
Judo Club
Esp. Lois. J. LOTZ

Juin

- 12 Portes Ouvertes**
Tennis Club
Courts
- 18 Passage de grade**
Judo Club
Esp. Lois. J. LOTZ
- 19 Fête-Dieu**
Paroisse
Église
- 25 Kermesse**
Ecole - APEK
Esp. Lois. J. LOTZ
- 27 Don du Sang**
Donneurs de Sang
Esp. Lois. J. LOTZ

Juillet

- * Ouverture Centre Aéré**
ALEF
Périscolaire
- 13 Bal - Feu d'Artifice**
Commune - Sté de Musique
Esp. Lois. J. LOTZ

Août

- 28 Marche Populaire**
FCK
Village

Septembre

- 18 Fête de la Rentrée**
Comm. de Paroisses
Esp. Lois. J. LOTZ
- 19 Don du Sang**
Donneurs de sang
Esp. Lois. J. LOTZ
- 24 Fête de la Choucroute**
25 ALAK
Village
- Fête des Récoltes**
Paroisse
Église

Octobre

- 01 Fête de la Choucroute**
ALAK
Village
- 15 Soirée Humoristique**
ALC
Esp. Lois. J. LOTZ

Novembre

- 11 Fête de l'Armistice**
Commune
Église
- 14 Don du Sang**
Donneurs de Sang
Esp. Lois. J. LOTZ
- 19 Soirée Spectacle**
Sté de Musique
Esp. Lois. J. LOTZ
- 26 Fête des 3 raquettes**
Tennis Club
Esp. Lois. J. LOTZ

Décembre

- 03 Animations de Noël**
04 ALC - APEK
Esp. Lois. / Église
- * St Nicolas**
Commune
Écoles
- 10 Fête de Noël des Aînés**
Commune
Esp. Lois. J. LOTZ
- 13 Fête de Noël**
CLD
Salle St Epvre
- * Fête de Noël des Enfants**
Judo Club
Esp. Lois. J. LOTZ
- 17 Fête de Noël des Jeunes**
FCK
Club House Foot

Janvier 2023

- 11 Voeux du Nouvel An**
Commune
Esp. Lois. J. LOTZ
- * Don du Sang**
Donneurs de Sang
Esp. Lois. J. LOTZ
- 28 Concert**
Sté de Musique
Esp. Lois. J. LOTZ
- 29 Concours de Belote**
Sté de Pêche
Club House Pêche



